



RÉINVENTER NOS TERRITOIRES RURAUX FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

Diagnosics et solutions
d'aménagement innovants

Construisez vos projets avec une vision claire et des outils concrets !

Le fonctionnement

Cette présentation est enregistrée
et mise à votre disposition!



SPW Agriculture Environnement

@SPWAgricultureEnvironnement · 1,46 k abonnés · 507 vidéos



Le citoyen wallon respire, boit, se nourrit, consomme, occupe l'espace, se promène en forêt...plus environnement.wallonie.be et 1 autre lien

S'abonner

Accueil Vidéos Shorts En direct Playlists

Les plus récentes

Populaires

Les plus anciennes



Agri-webinaires Saison 2 – Épisode



FESTIVAL INTERNATIONAL

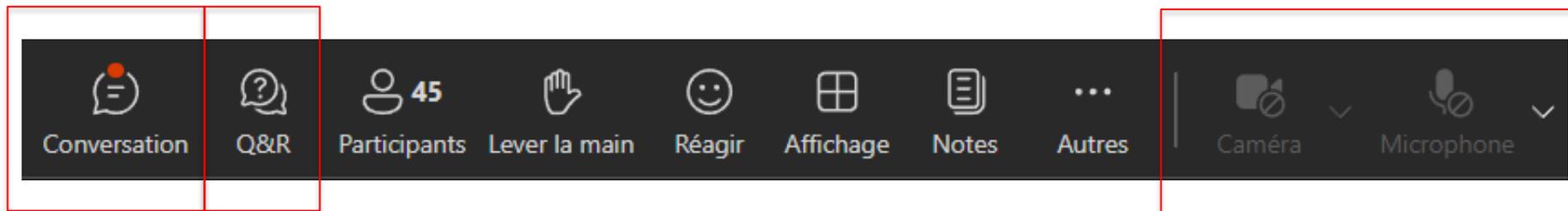


Agri-webinaires Saison 2 - Épisode



Aides aux investissements non-

Le fonctionnement



Programme du jour

- Dans quel contexte s'inscrit le webinaire – 5 min
- Changement climatique et approche – 15 min
- Quels outils de diagnostics pour mon territoire? – 15 min
- Quels aménagements mettre en œuvre et où les mobiliser? – 30 min
- Conclusion et Q&R – 25 min



Contexte du webinar

« Améliorer la gestion quantitative de l'eau en agriculture dans le contexte de changement climatique »



Un projet du plan de relance de la Wallonie

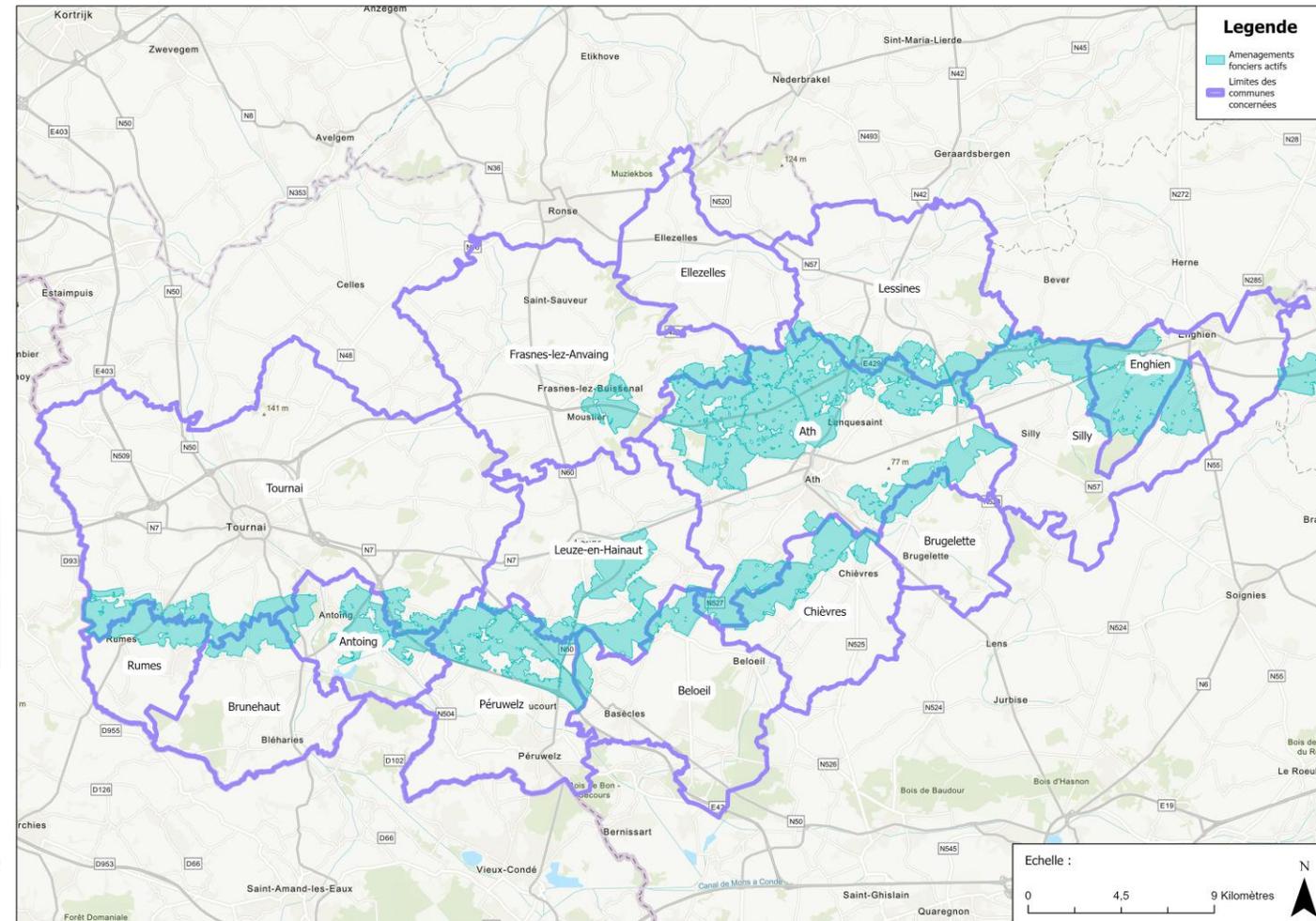


Contexte du webinaire

« Améliorer la gestion quantitative de l'eau en agriculture dans le contexte de changement climatique »

Philosophie du projet :

- Diagnostiquer
- Intégrer
- Outiller





[Accueil](#) > [Recherche et développement](#) > [Adaptations à la sécheresse](#) > [Résilience en grandes cultures](#) > [Gestion de la ressource « eau »](#)
> [Projet PRW - Gestion quantitative de l'eau en agriculture en Wallonie Picarde](#) >

Présentation des études



Plusieurs études, comprenant des diagnostics, des évaluations ou encore des propositions de solutions ont été commandées dans le cadre du projet 104 du Plan de Relance de la Wallonie (PRW).

Au total, 7 rapports sont attendus, à l'issue de la phase d'étude, afin de pouvoir mettre en exergue les recommandations et outiller le territoire pilote afin d'apporter des solutions en termes de résilience du territoire dans le contexte du changement climatique.

- [Livrable 1 : État des lieux de la gestion de l'eau en agriculture en Wallonie dans le contexte du changement climatique ;](#)
- [Livrable 2 : Diagnostic territorial de la ressource en eau et de son usage agricole en Hainaut Occidental ;](#)
- [Livrable 3 : Scénarios climatiques pour le futur de l'agriculture en Wallonie picarde ;](#)
- [Livrable 4 : Les grandes options d'adaptation pour l'agriculture en Wallonie picarde face au changement climatique ;](#)
- [Livrable 5 : Diagnostic local de la zone pilote de Péruwelz ;](#)
- [Livrable 6 : Programme d'adaptation de l'agriculture au changement climatique de la zone pilote en Wallonie picarde ;](#)

Réinventer nos territoires ruraux face au défi climatique : Diagnostics et solutions d'aménagement innovants

Mardi 18 novembre 12h-13h30



Vos intervenants



Yannick Vesters



Expert en résilience climatique

yannick.vesters@ecores.eu



Aurore Degré



Professeure en hydrologie et conservation des sols

aurore.degre@uliege.be



Christophe Burton

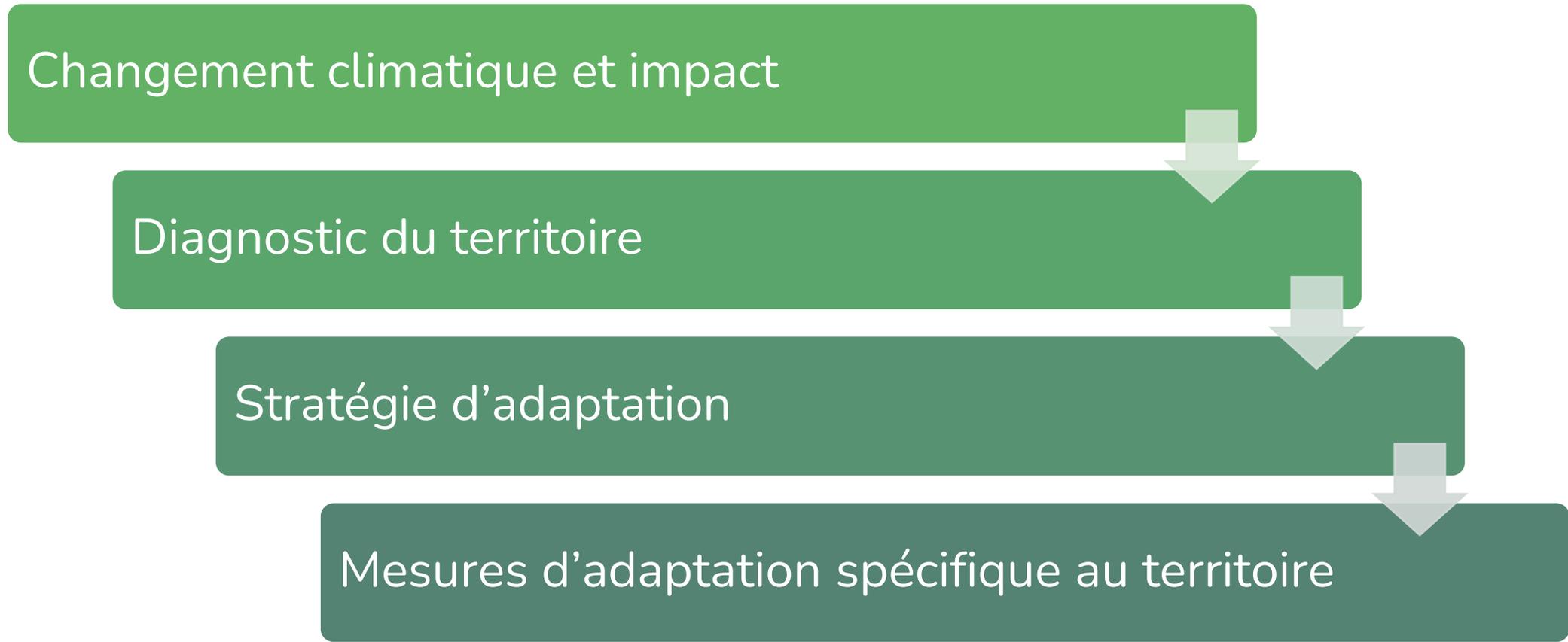


Expert en hydrologie et aménagement du territoire

burton@ter-consult.be



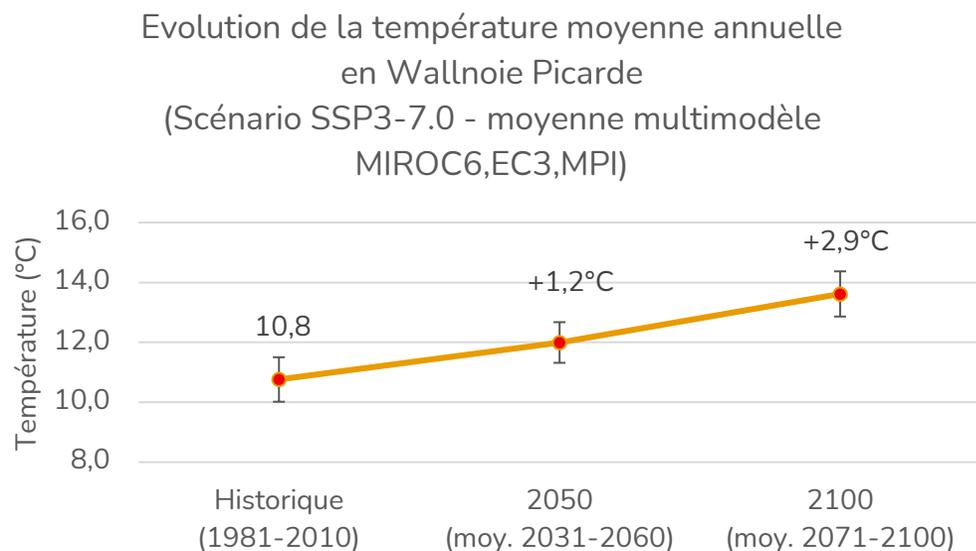
Introduction



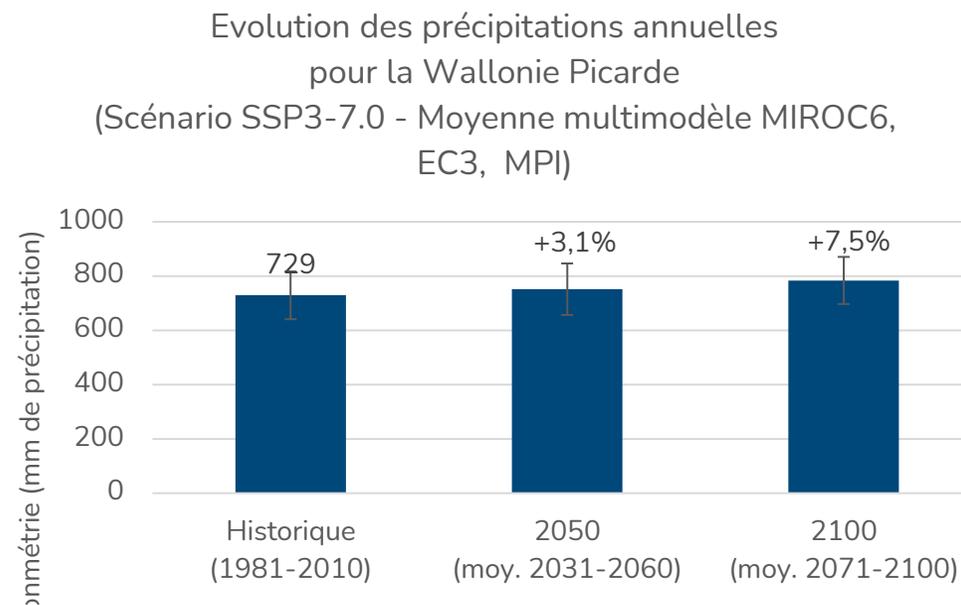
Changement climatique et agriculture en Wallonie

Le point de départ: une évolution du climat

Une température moyenne en nette augmentation



Une pluviométrie annuelle plutôt en augmentation, mais dont l'évolution varie selon les modèles et scénarios

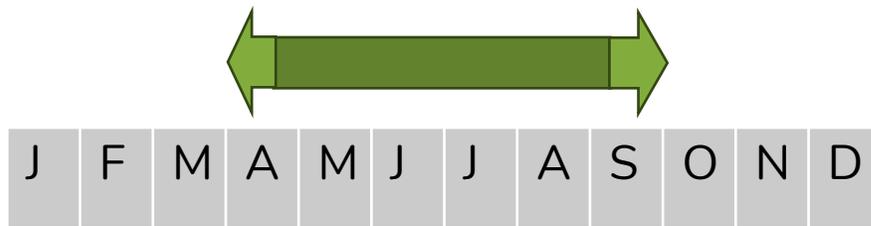


Depuis septembre 2025, projections facilement accessibles pour chaque commune en Wallonie sur <https://portailclimat-awac.be/>

Ces évolutions graduelles moyennes pourraient être bénéfiques pour l'agriculture wallonne ?

Augmentation de la période de croissance végétative

Déjà +25 jours depuis 1980



Augmentation de rendement?

Concentration en CO₂ plus élevée dans l'air



Photosynthèse stimulée



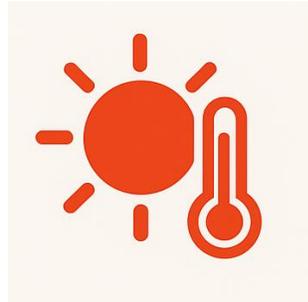
Croissance favorisée



Rendement agricole

Une évolution progressive des moyennes qui lisse des évolutions saisonnières plus marquées

Une augmentation des vagues de chaleurs au printemps et en été



Le nombre de jour de vague de chaleur double d'ici 2050

Plusieurs semaines par été (jusqu'à 30 jours) sans passer sous les 25°C

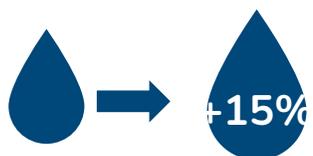
Des hivers plus humides, et des étés contrastés selon les modèles

	MIR	EC3	MPI	Moyenne
Hiver	+5,2%	+6,8%	+8,4%	+6,8%
Printemps	-4,0%	+11,2%	+0,6%	+2,6%
Été	+13,0%	+0,5%	-10,6%	+1,0%
Automne	+4,7%	+8,5%	-3,6%	+3,2%

La pluviométrie aussi modifiée au sein des saisons

Une augmentation des fortes précipitations d'ici 2050

- Intensité des fortes pluies:



+15% maximum
de précipitation
journalière *

- Fréquence des fortes pluies (>20mm):



Automne



2x plus
fréquente **

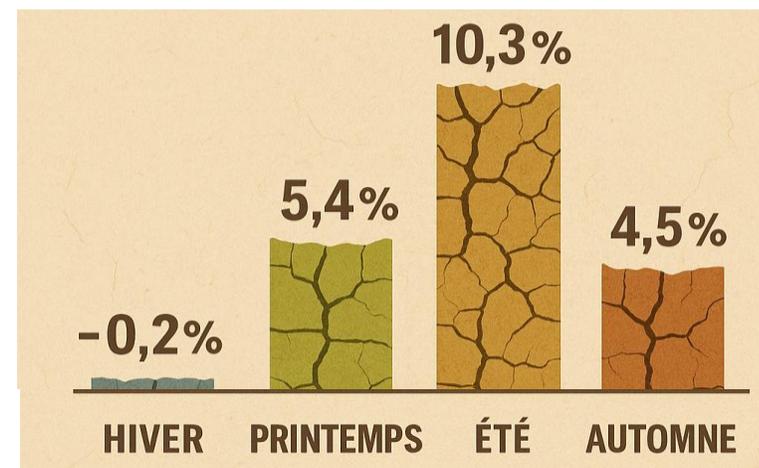


Printemps



3x plus
fréquente **

Une augmentation du nombre de jour sans pluie



Augmentation du nombre de
jours sans précipitation
en 2050 par rapport aux moyennes historiques

Quel impact pour l'agriculture?

Augmentation du stress **thermique**

- Seuils de température propres à chaque plante/cultivar
- Diminution photosynthèse et croissance
- Phases spécifiques impactés (floraison, tubérisation/remplissage de grain, etc.) impactent le rendement

Impact sur l'élevage: diminution du bien-être, rendement (laitier), maladie/mort

Augmentation du stress **hydrique**

- Température → Evapotranspiration → Augmentation des besoins en eau de la plante
- Précipitation moins homogènes → diminution de l'eau disponible pour les plantes
- Fermeture stomate, baisse de croissance, flétrissement, nécrose, mort

Quel impact pour l'agriculture?

Dégradation des sols

- Précipitation intenses → Ruissellement plus élevé → Risque érosif plus important
- Perte de sol
 - Hors surface plus riche en carbone, capacité de rétention d'humidité
- Lessivage des nutriments

+ sol saturé et risque d'anoxie des racines si submersion longue

Autre impacts

- Difficulté de travailler les sols (trop humide comme trop sec)
- Compactage des sols humides
- Maladies/ravageurs
- Impact sur les pollinisateurs
- Perte par événements extrêmes ponctuel (orage, grêle, etc.)
- ...

Face à ce constat, quel paradigme d'adaptation?

Nécessité d'augmenter la résilience

Eviter la maladaptation (! Irrigation)

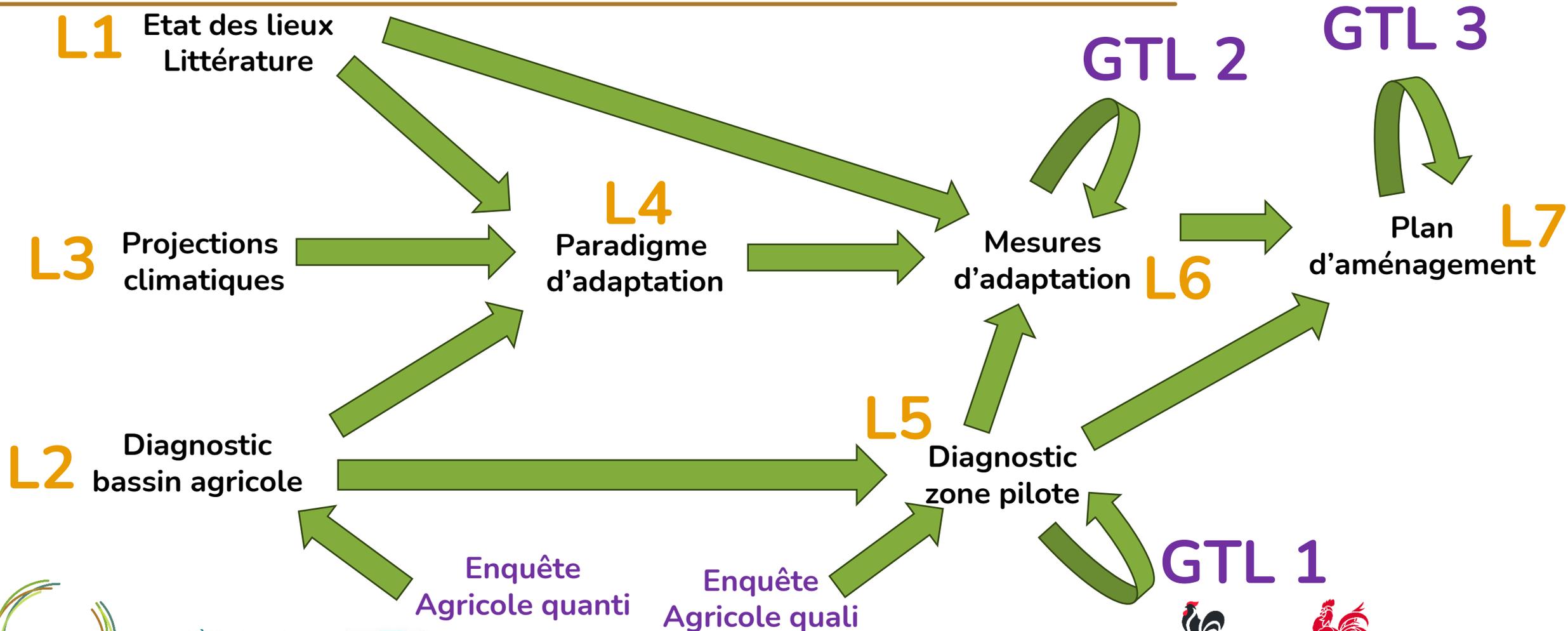
Diversité et complémentarité des actions à chaque niveau
sol, parcelle, bassin versant, paysage (échelle de la permanence)

Solution fondées sur la nature et vision écosystémique

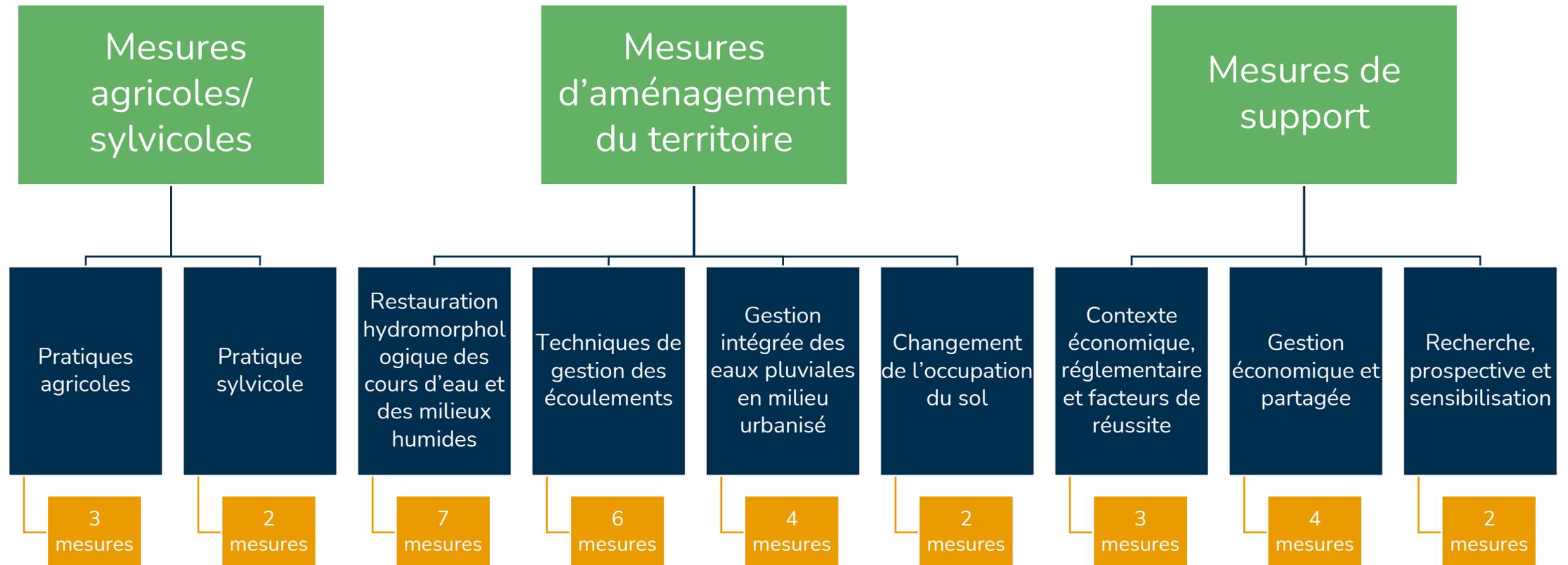
Utiliser les cycles naturels de l'eau → appliquer l'hydrologie régénérative
renforce la permanence de la solution car niveau systémique



L'importance d'intégrer les parties prenantes dans la logique du projet



Quelles mesures d'adaptation?



Où mettre en
œuvre les
mesures?

Analyser le territoire

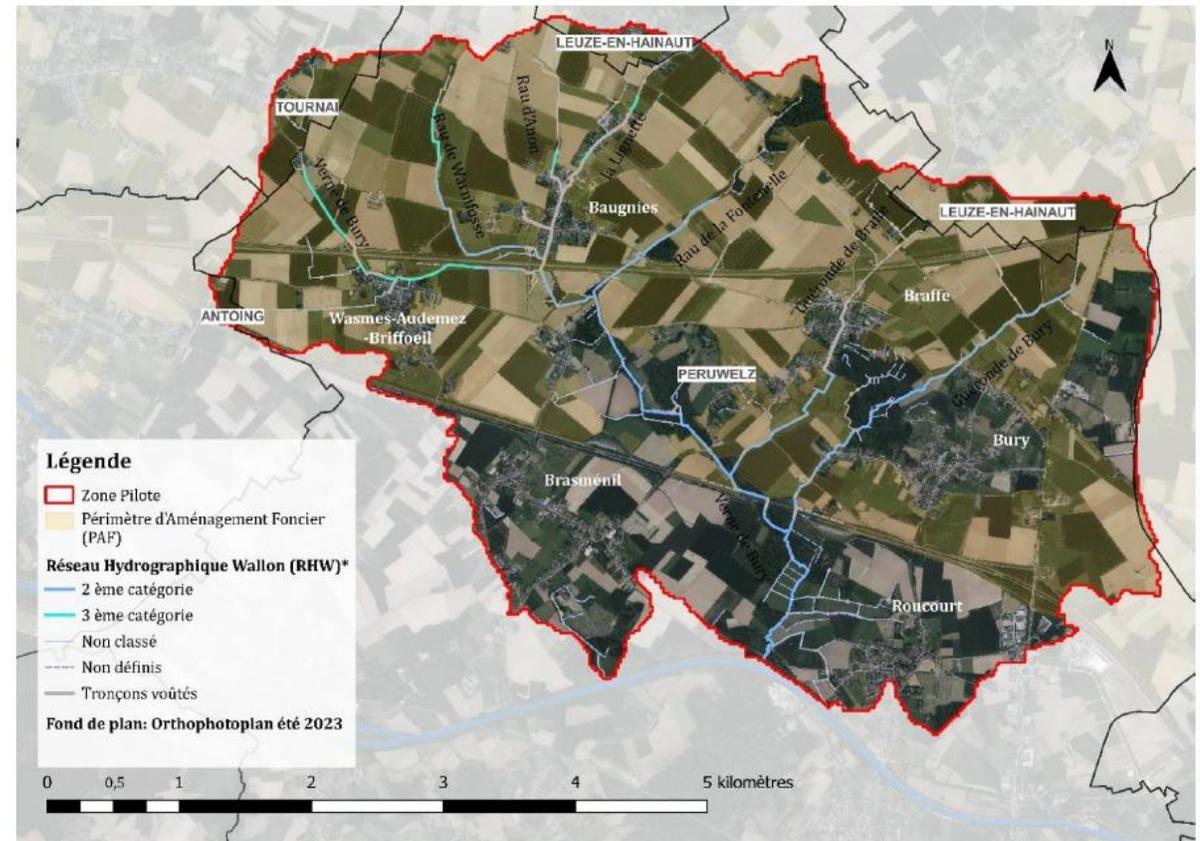
Zone pilote

24.7 km²

Un cours d'eau (Verne de Bury) de 3^{ème} puis 2^{ème} catégorie, essentiellement aérien, affluents voutés/rectifiés

Largement couverte par un périmètre AFR

Incluse dans le projet Variance PNPE



Zone pilote : état des lieux et enjeux

Analyse cartographique détaillée de la zone

- Sols (texture, capacité de drainage naturel, marques d'érosion, ...)
- Relief (pentes, concentration des eaux, ...)
- Sensibilité à l'érosion
- Réseau écologique
- ...



Atlas cartographique complet

Prise en compte des observations antérieures (Projet Variane)

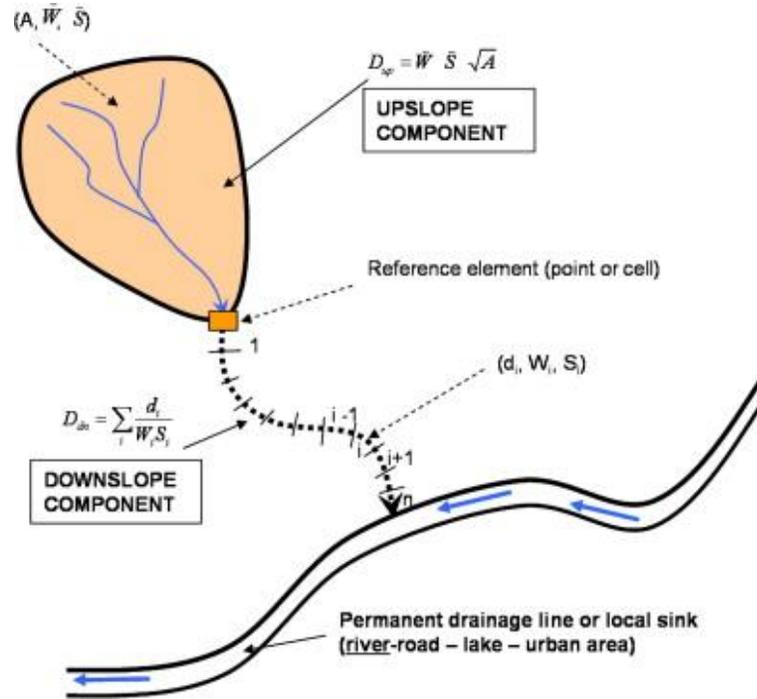
Enquête agricole

GTL (Groupe de travail local)

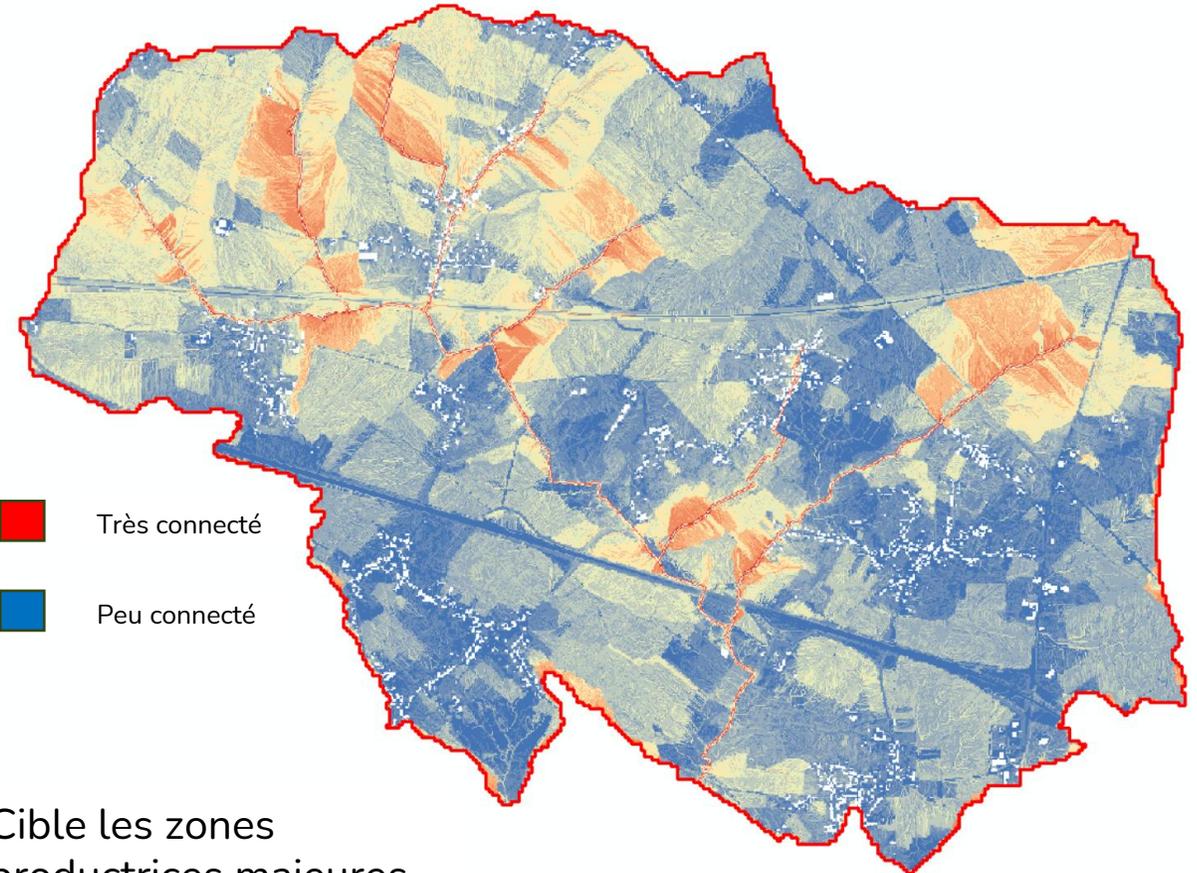
Et proposition de quelques nouveaux indicateurs pour une grille de lecture double : excès et manques d'eau ...

Excès d'eau/de sédiments : Connectivité

Mesure de la facilité avec laquelle le ruissellement et les sédiments se déplacent jusqu'à l'exutoire



Borselli, 2008



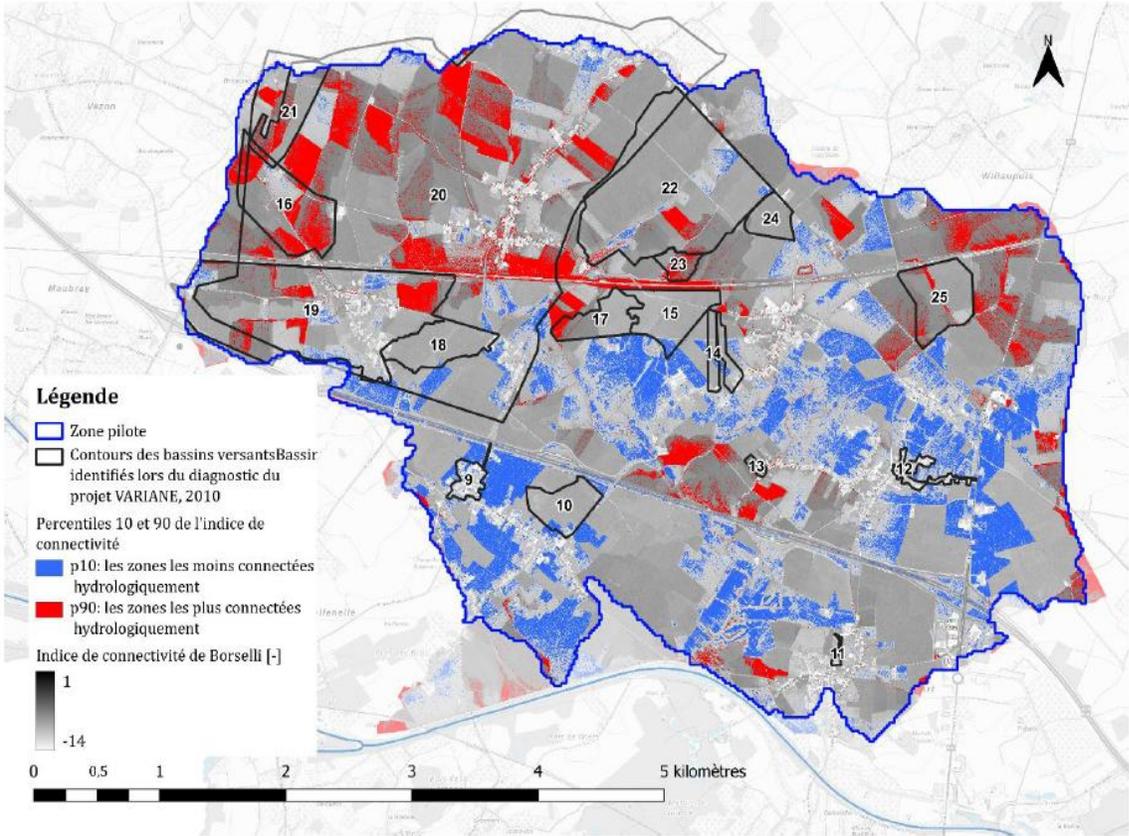
Cible les zones productrices majeures de ruissellement et de sédiments

Excès d'eau/de sédiments : Connectivité

- 10% les plus connectés
- 10% les moins connectés

En noir : zones "Variane"

--> utilisation de la connectivité pour déterminer les 15 UA



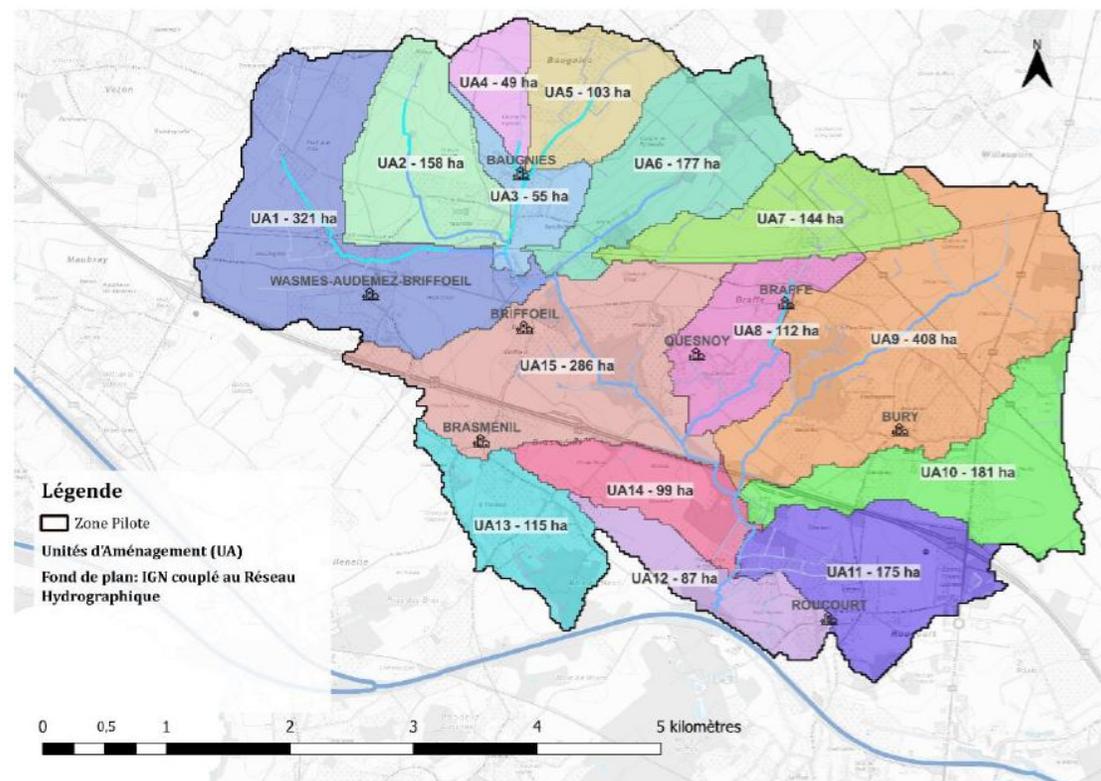
Excès d'eau/de sédiments : Connectivité

Pseudo-bassins versants

Sur base d'un "accumulation" de l'indice de connectivité, seuil à 500 pour définir les 15 UA (unités d'aménagement)



La taille de l'UA renseigne sur sa contribution à l'alea
Chaque UA devrait recevoir un niveau équivalent d'attention
Dans les petites UA : concentration de mesures ++

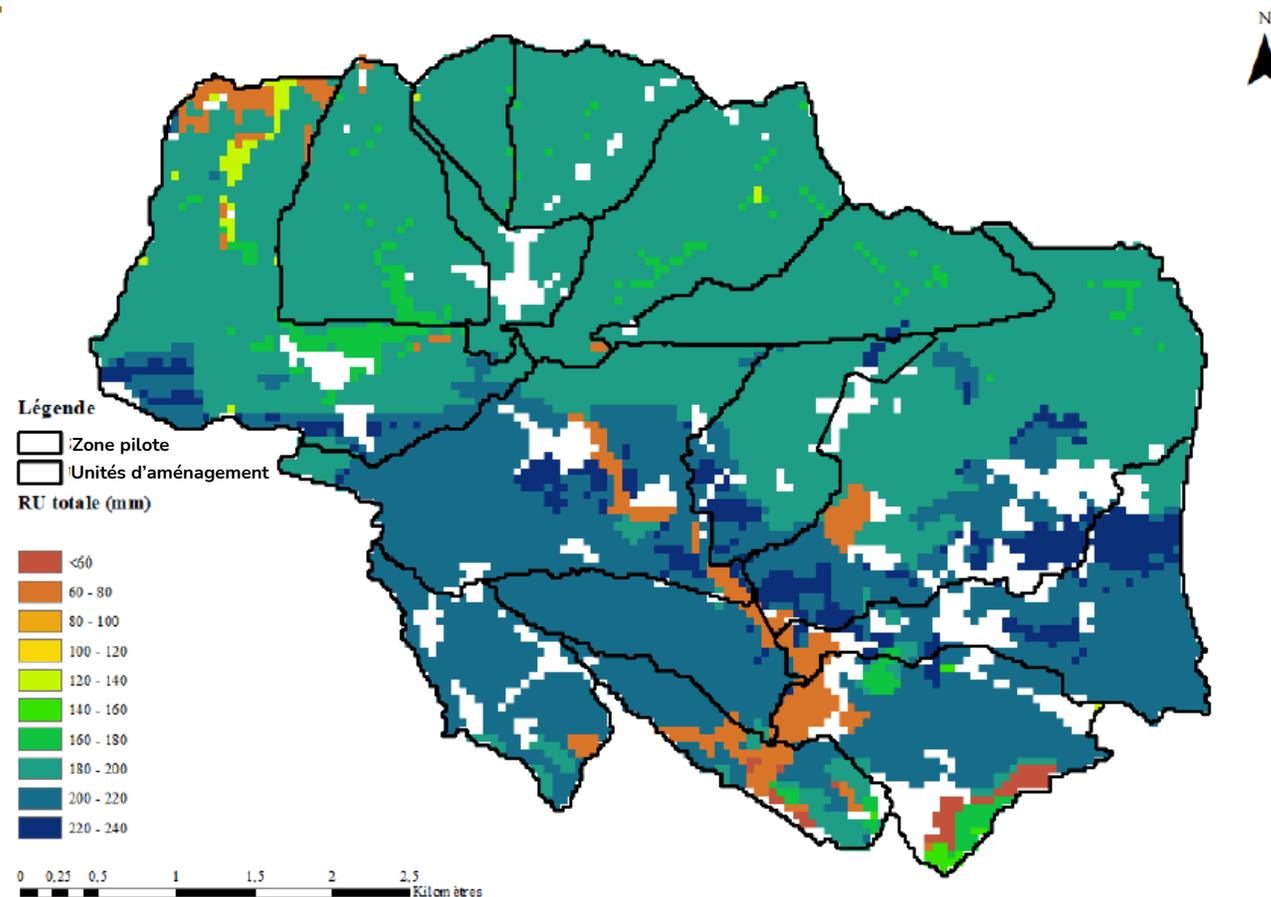


Manque d'eau : Réserve en eau utile

Sur base de la carte des textures, de la charge caillouteuse, de la profondeur des sols



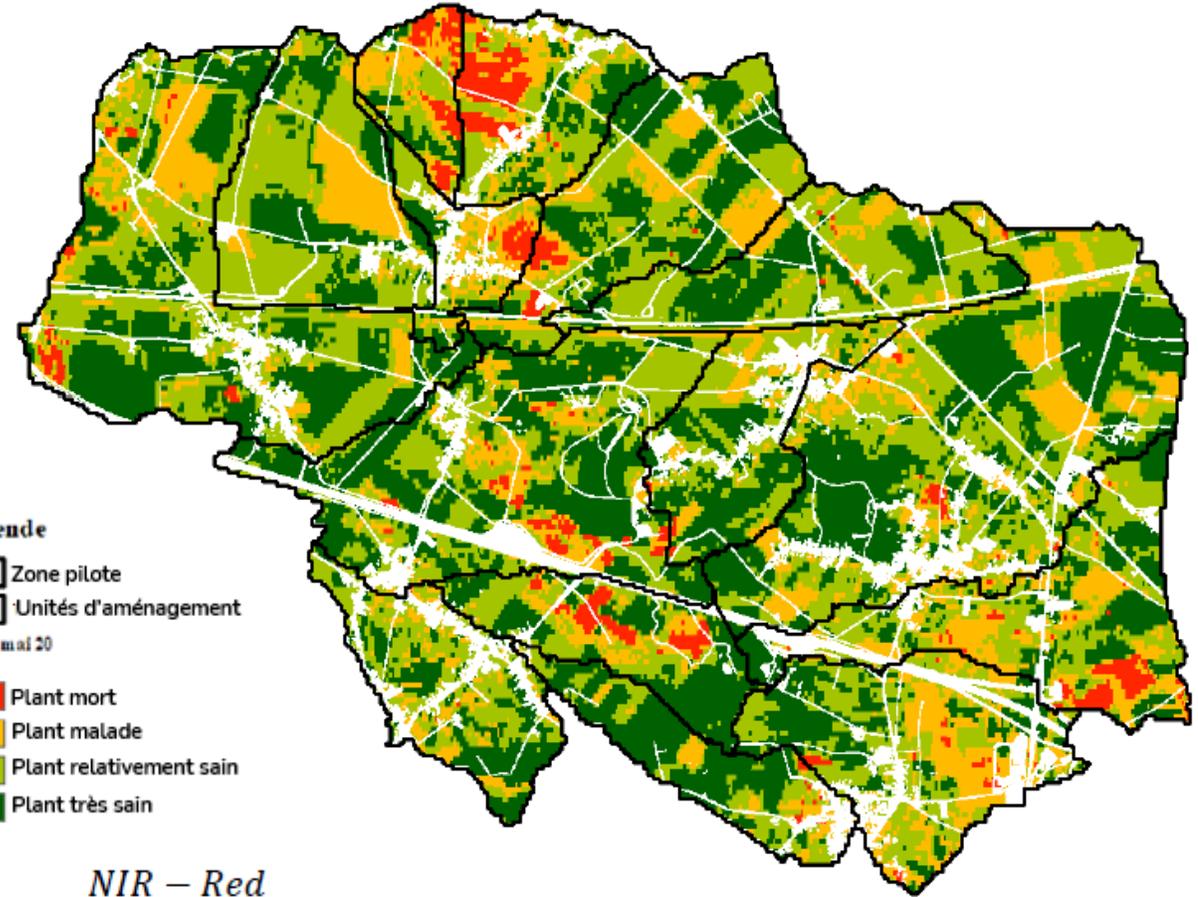
Indique la sensibilité à la sécheresse agricole/édaphique



Manque d'eau : NDVI

Indice de végétation issu
des données sentinel 2

Ici illustré pour mai 2022



$$NDVI = \frac{NIR - Red}{NIR + Red}$$



Observation de terrain pour vérifier
l'approche "carte des sols"

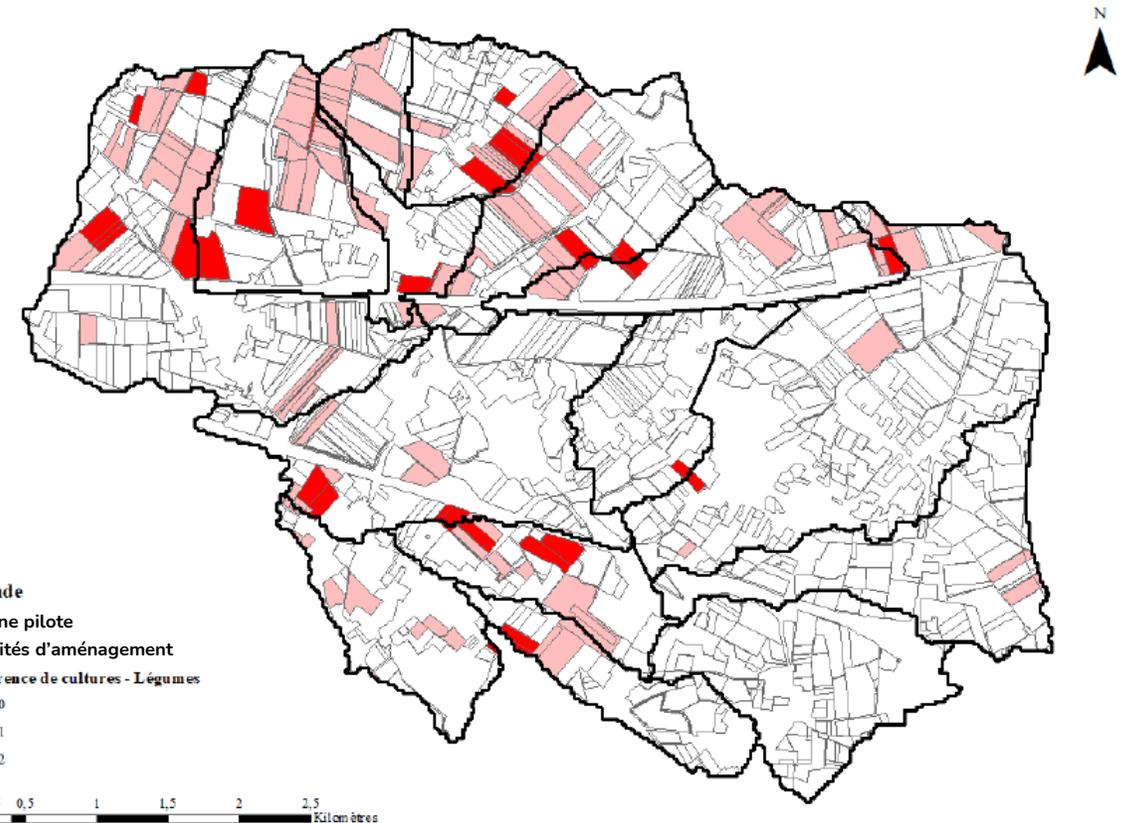
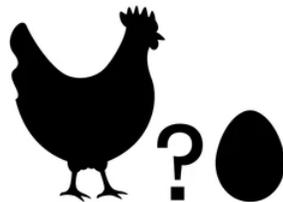


Zone d'étude : contexte agricole

Relative stabilité au cours du temps (prairies/sarclées/non sarclées)

À noter : cultures de légumes (oignons, carottes, pois et haricots, ici entre 2017 et 2023)

Parcelles peu aménagées (< 0.4% SAU)



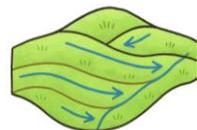
Actions d'aménagement



Infiltrer : à développer tant pour les excès que pour les manques d'eau, relié à la capacité de drainage naturelle des sols, au taux de MO, à l'itinéraire technique



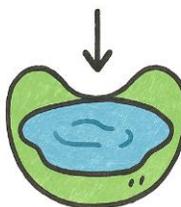
Evapotranspirer : dans les zones peu drainantes, à proximité des cours d'eau, relié à la profondeur racinaire



Répartir : pour gérer les excès d'eau en sollicitant une surface de sol maximale pour l'infiltration et ainsi se préparer aux manques



Ralentir : dans les zones fortement connectées, relié à la rugosité, aux cheminements (connectivité), aux stockages temporaires (micro et macro)



Stocker : pour éviter les débordements et disposer d'eau en période sèche

Enquête agricole

19 agriculteurs – 31% de la SAU

Observent l'intensification du cycle hydrologique

-> difficultés à réaliser les opérations culturales

Systeme "classique" et "intégré"

-> non maitrise des dates / opérations

-> difficultés à faire évoluer les pratiques

Sentiment d'isolement, renforcé par une concurrence pour l'accès au foncier

-> pas de solution de partage / coopération

Ouverture aux réflexions

-> sol, MO, pratiques innovantes

-> attention à l'entretien des dispositifs structurants (haies, fossés, ...)

Où mettre en
œuvre les
mesures?

Construire une logique
d'aménagement sur base
d'une liste de mesures

Méthodologie de mise en œuvre des solutions

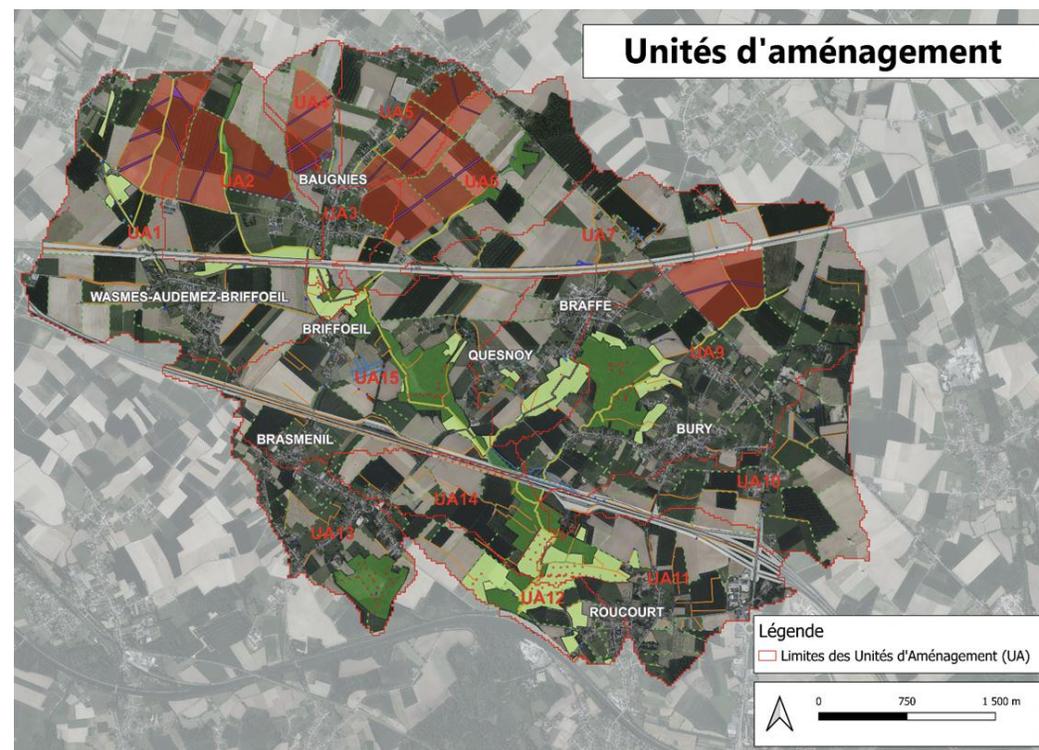
Choisir et spatialiser les mesures de la "boîte à outils" :

Plan d'aménagement climatique

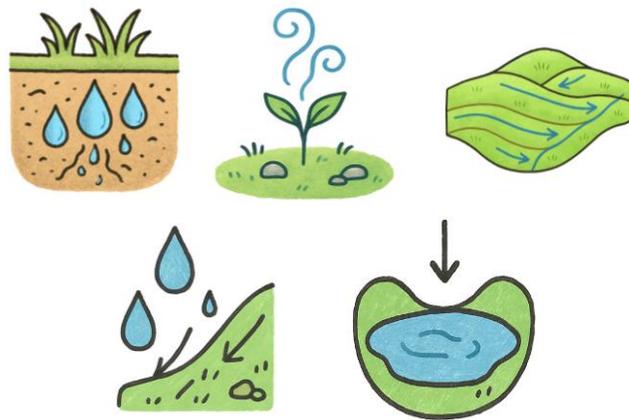
Selon des principes :

- Opérationnalité
- Multifonctionnalité
- Ensemble de mesures => cohérence territoriale : diversité et complémentarité
- Juste dosage : éviter surcharge d'aménagements sur un petit territoire
- Approche préventive : au plus proche de l'endroit où l'eau tombe et s'écoule
- Dissémination dans le territoire sur base du diagnostic
- Révolution => évolution

Reproductibilité



Priorisation et classification



Mesures
systématiques et
contextuelles

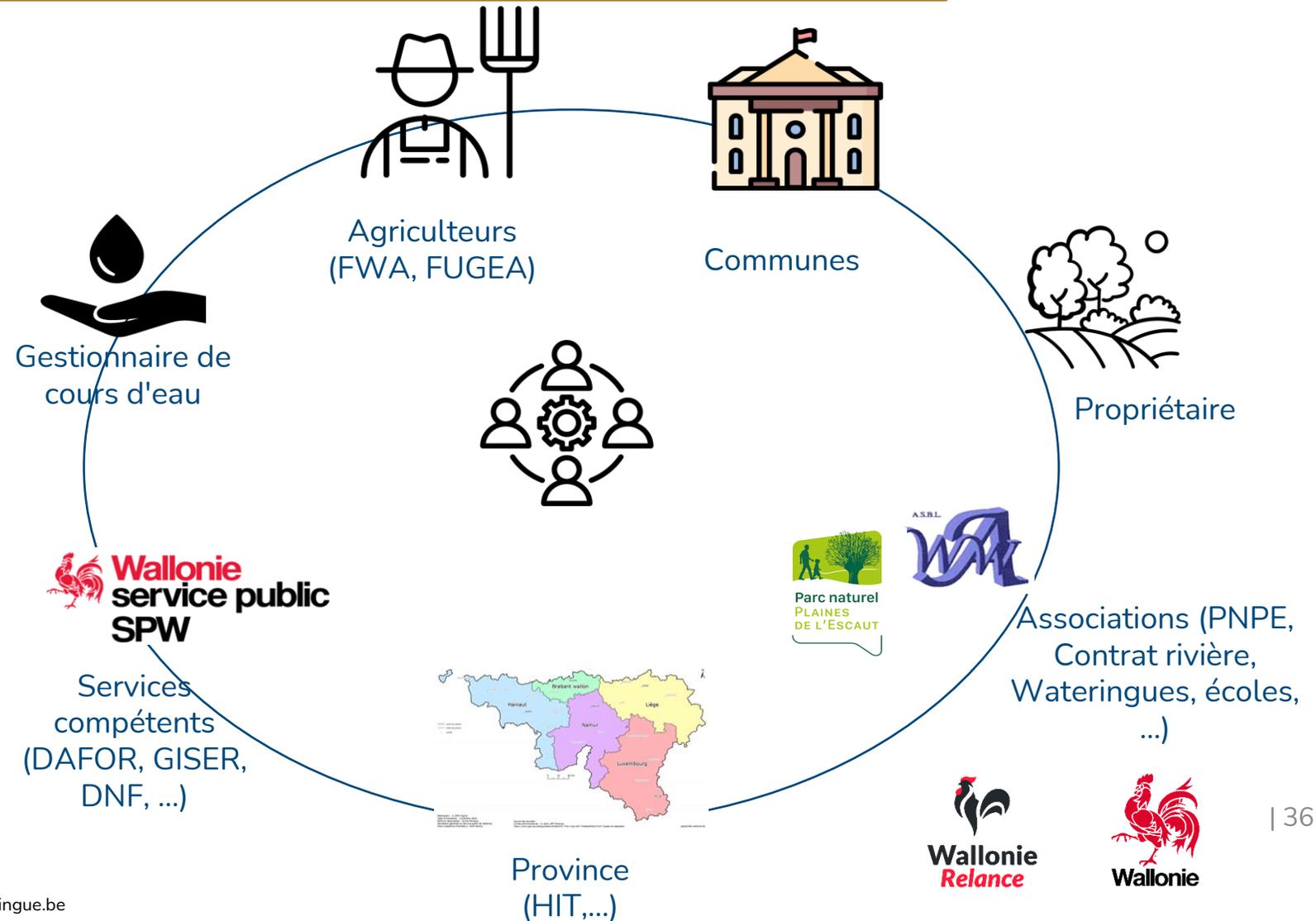
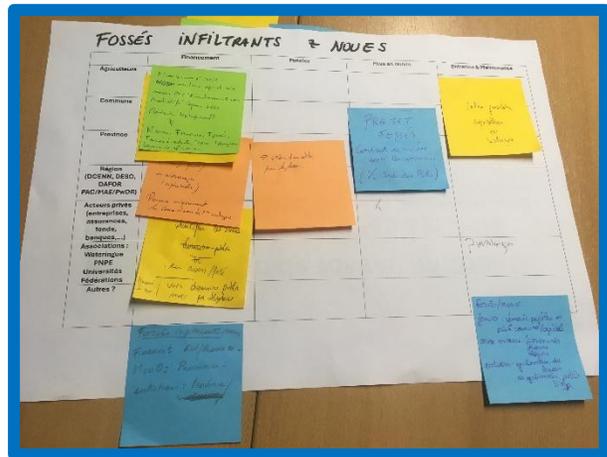
N°	Mesure	Priorité pour la Zone Pilote
Structurel (sur toutes les UA)		
15	Plantation de haies	Quick win
13	Implantation de fossés infiltrants et de noues en milieu agricole	Quick win
9	Création ou restauration de mares isolées ou en chapelets	Quick win
7	Restauration de la bande riveraine	Quick win
10	Restauration de prairies humides (prairies de fauches inondables)	Quick win
16	Plantation d'arbres d'alignement et isolés	Priorité 1
Ponctuel/test (sur certaines UA)		
8	Limitation/diminution du drainage agricole	Priorité 1
12	Remise à ciel ouvert de cours d'eau	Priorité 1
11	Restauration de forêts humides	Priorité 1
6	Reméandration de cours d'eau	Priorité 2
14	Keyline design	Priorité 2
24	Réensauvagement / rewilding	Priorité 2
17	Zone de Gestion de l'Eau (ZoGE) & Zone d'Immersion Temporaire (ZIT)	Non Prioritaire
23	Reboisement ou plantation de forêts	Non Prioritaire

Mesures
agricoles/sylvicoles

Mesures
d'aménagement du
territoire

Mesures de support

Acteurs et Groupe de travail local

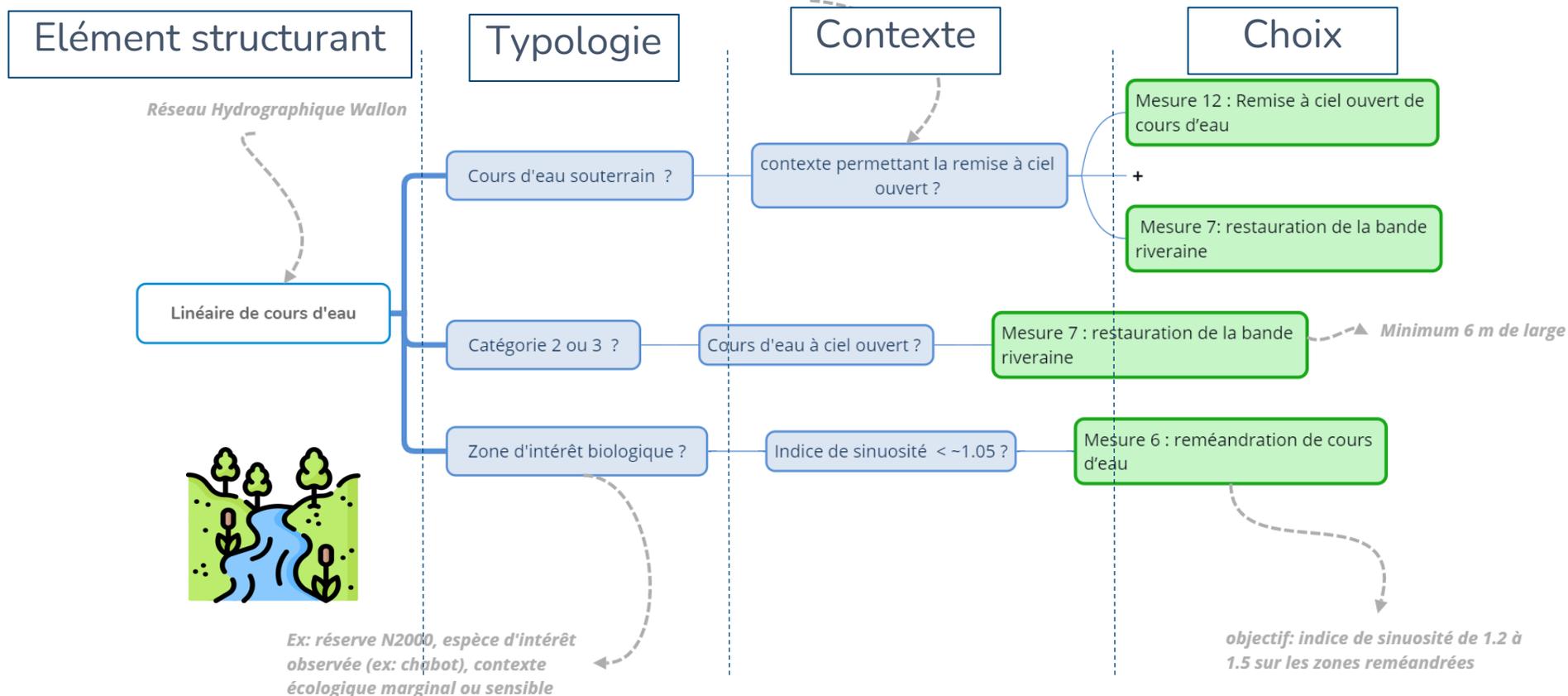


Source images : flaticon.com ; spw.wallonie.be, wateringue.be



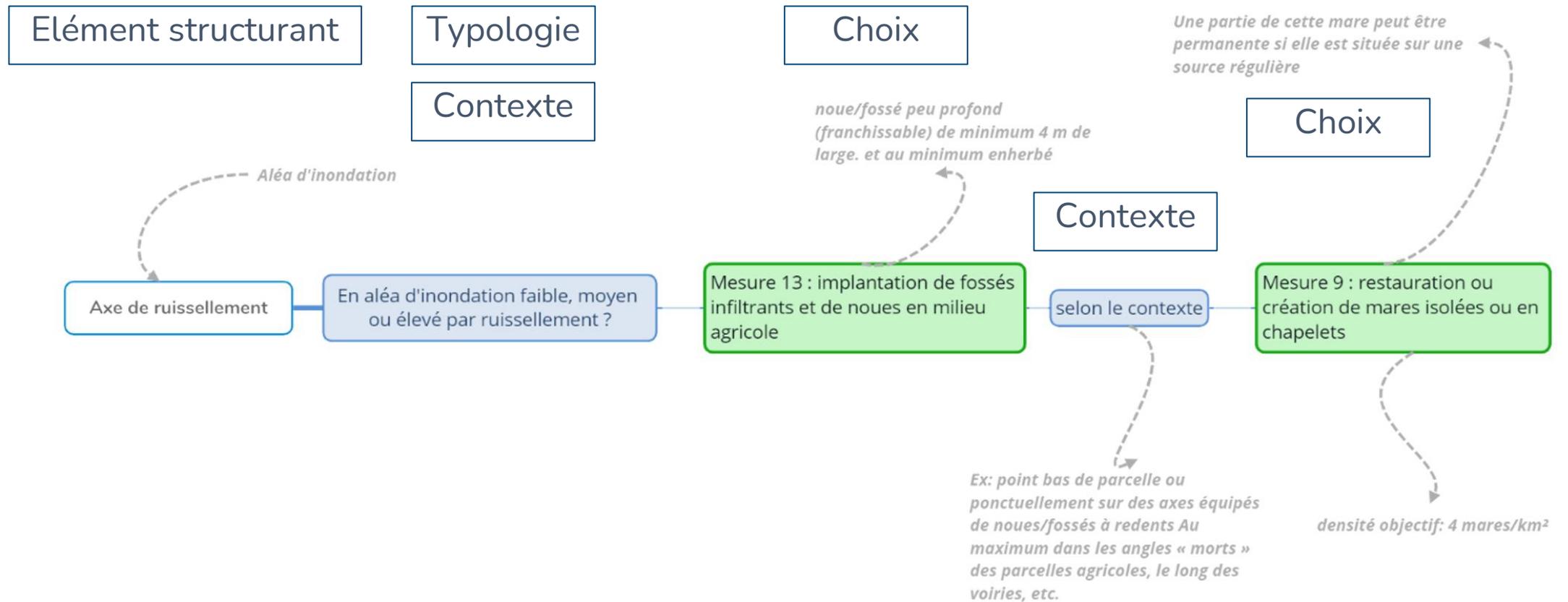
Logique d'aménagement : Arbres de décision

Ex: tronçons souterrains dans les champs/prairies en dehors des zones de passage des engins



Mesure 13 : Création de noues et de fossés infiltrants

Mesure 9 : Restauration ou création de mares

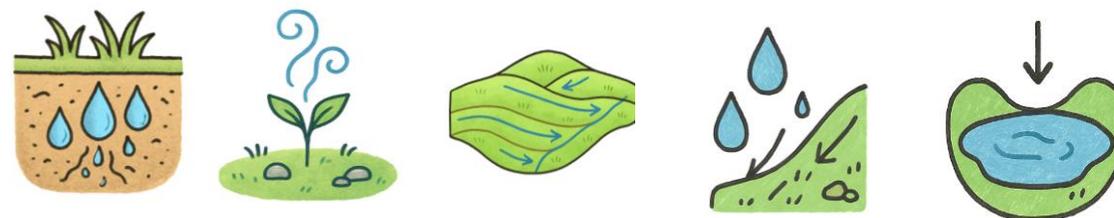


Mesure 13 : création de noues et de fossés infiltrants

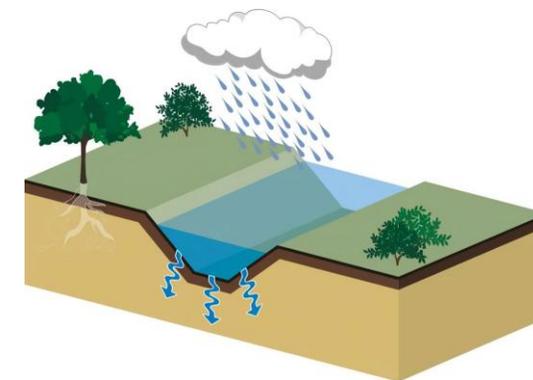
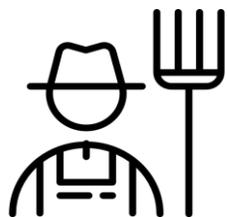


Principe : stocker et favoriser l'infiltration des eaux de pluies, limiter leur ruissellement

Effets hydrologiques :



Acteurs :



Critères d'application : **cas 1** : en aléa d'inondation par ruissellement faible, moyen, élevé, tracé au cas par cas : compromis avec tracé des parcelles : **cas 2** : sur les cours d'eau non classés **intermittents**

Mesure 13 : création de noues et de fossés infiltrants



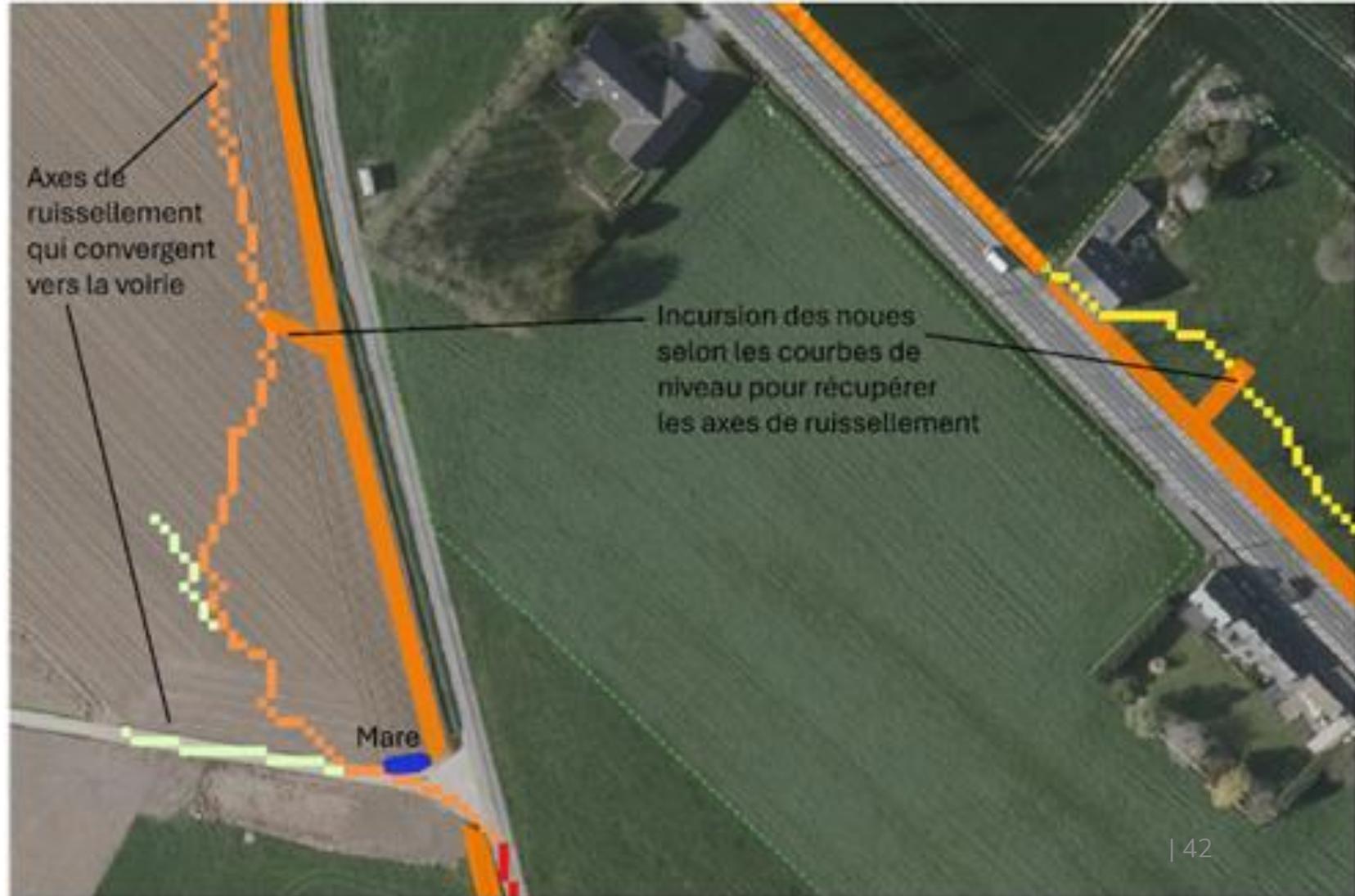
Source images : spw.wallonie.be



Ruissellement aléa faible, moyen, élevé
Reprise de l'écoulement au cas par cas
Combinaison mares



Mesure 13 : création de noues et de fossés infiltrants

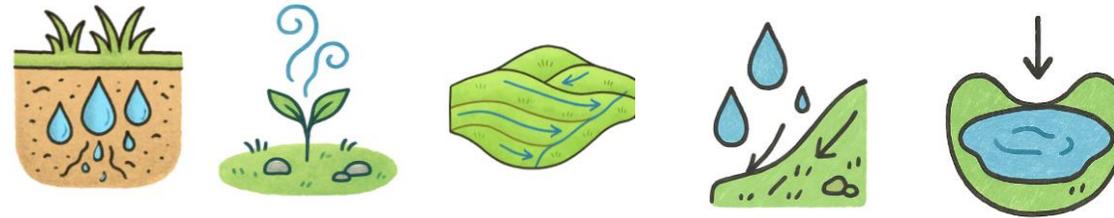


Mesure 9 : restauration de mares isolées ou en chapelets

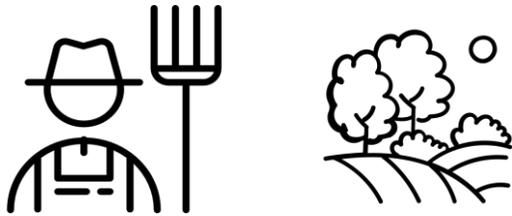


Principe : stocker et favoriser l'infiltration des eaux de pluies, limiter leur ruissellement

Effets hydrologiques :



Acteurs :



Critères d'application : diversité de contextes : combinaison noues et fossés infiltrants, point bas de parcelle, zone tampon avant traversée de route par un axe de ruissellement

Mesure 9 : restauration de mares isolées ou en chapelets



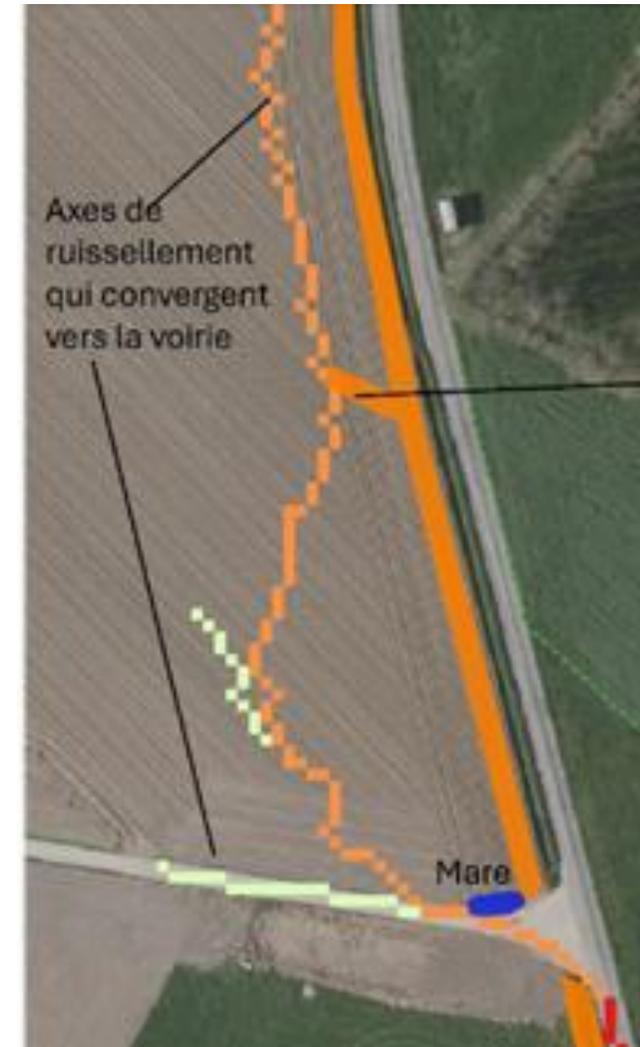
Mares associées aux noues
Stockage local



Source images : spw.wallonie.be ; TER-consult

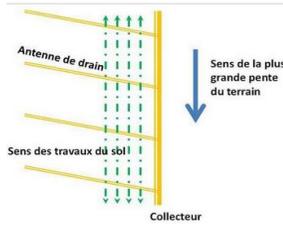


Mesure 9 : restauration de mares isolées ou en chapelets



Mesure 8 : Bouchage de drains

Mesure 10 : Restauration de prairie humide
Mesure 11 : Restauration de forêt humide



cartographie des contextes écologiques marginaux et sensibles

Élément structurant

Zone alluviale ou humide

sol hydromorphe ?

Typologie

Contexte

occupation du sol et plan de secteur

Choix

forêt ?

Mesure 11 : restauration de forêt humide

la délimitation des zones tient également compte du cadastre

Mesure 8: limitation du drainage

culture/prairie?

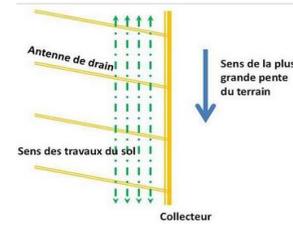
Mesure 10 : restauration de prairie humide

la délimitation des zones tient également compte du cadastre

Mesure 8: limitation du drainage

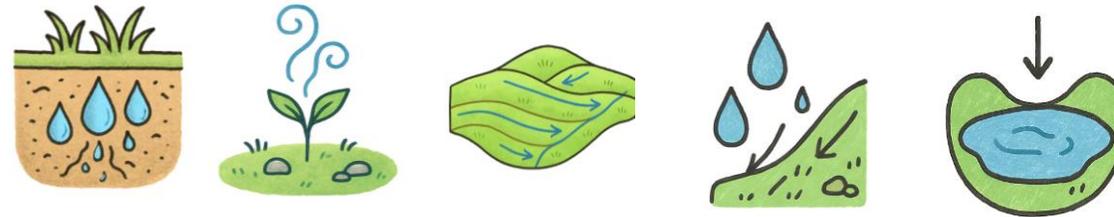
occupation du sol et plan de secteur

Mesure 8 : bouchage de drains

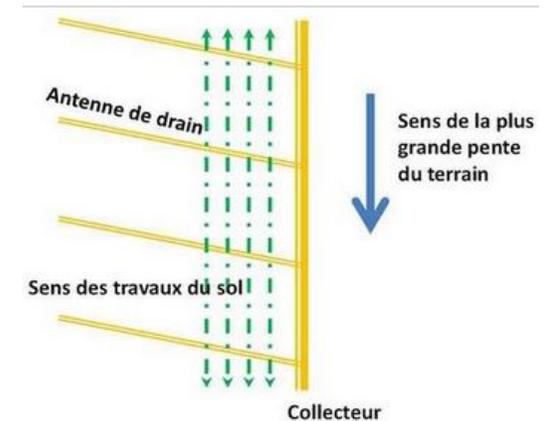
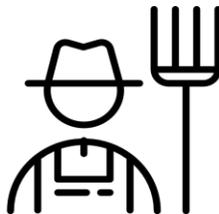


Principe : Restaurer les milieux humides, en combinaison avec la mesure 10 et/ou mesure 11

Effets hydrologiques :

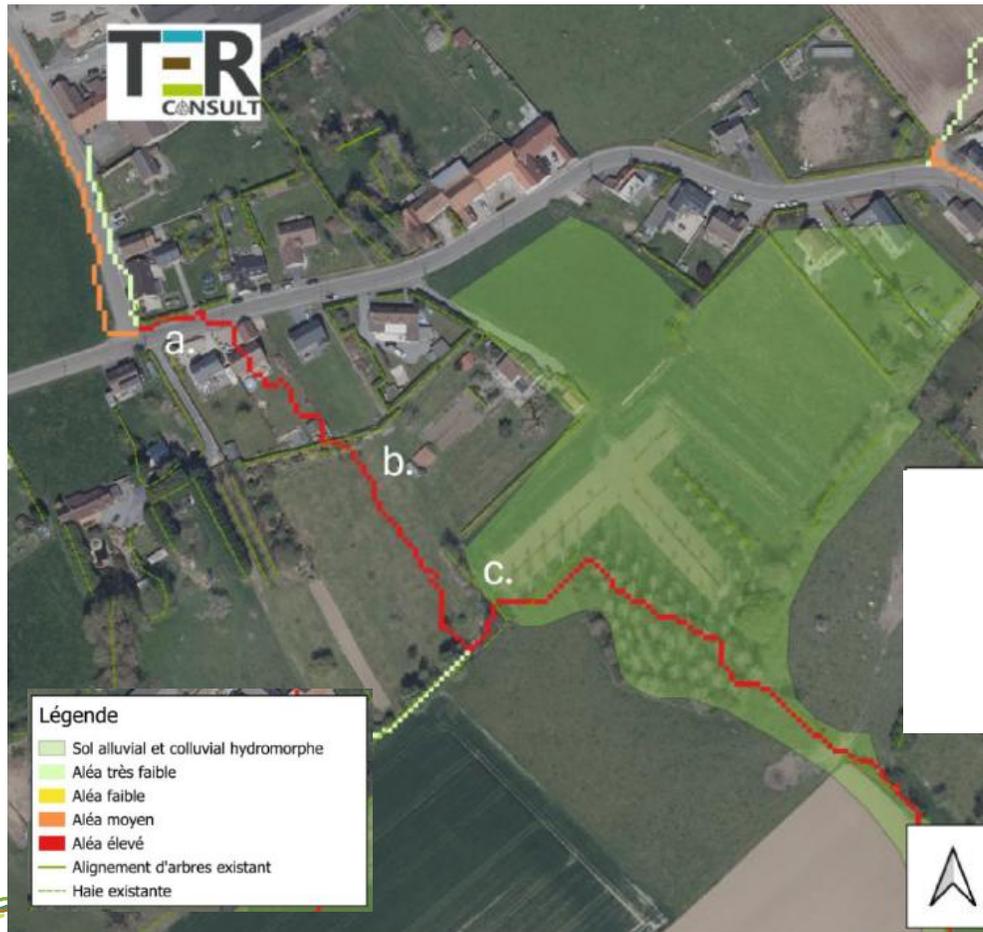
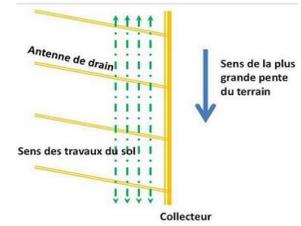


Acteurs :



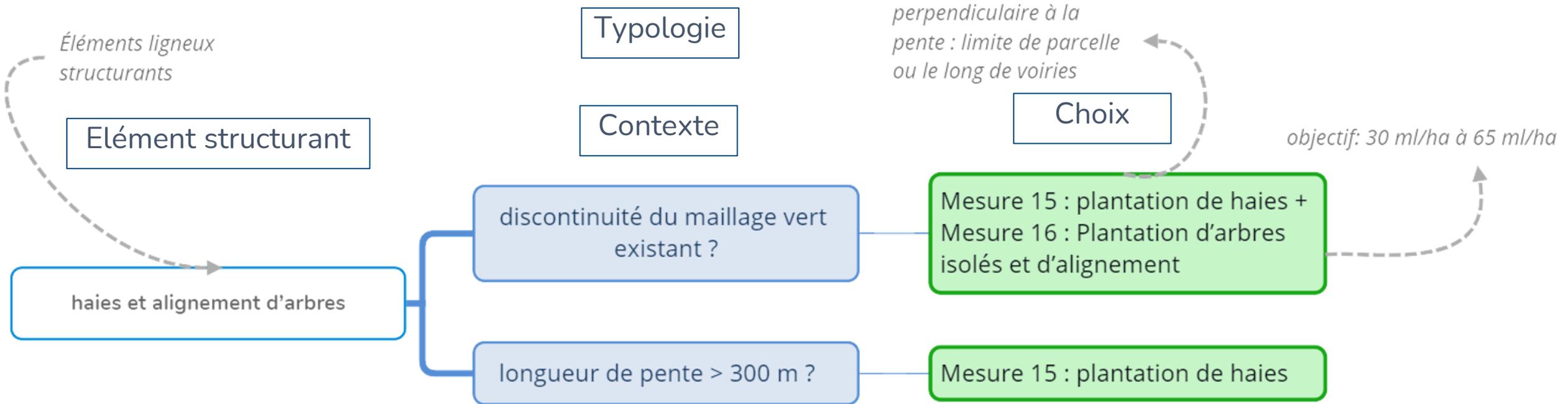
Critères d'application : contexte écologique marginal ou sensible de sols hydromorphes en zone prairiale ou forestière en occupation et au plan de secteur. **Attention aux connexions égout-drains !**

Mesure 8 : bouchage de drains





Mesure 15 et 16 : plantation de haies et d'alignement d'arbres

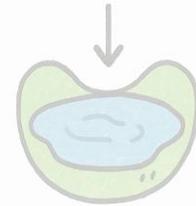
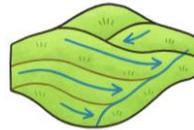




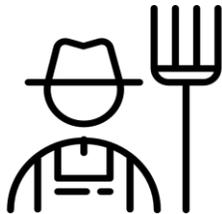
Mesure 15 et 16 : plantation de haies et d'alignement d'arbres

Principe : Replantation de haies/d'arbres en bordure de parcelle, perpendiculairement à la pente, en association des noues et des mares

Effets hydrologiques :



Acteurs :



Critères d'application : en synergie avec les aménagements limitant l'érosion : haies perpendiculaires à la pente à prioriser ; en guise de barrière anti-érosive en amont d'une mare qui capte un axe de ruissellement pour ralentir la sédimentation, en bordure de parcelle pour restaurer le maillage écologique

Mesure 15 et 16 : plantation de haies et d'alignement d'arbres



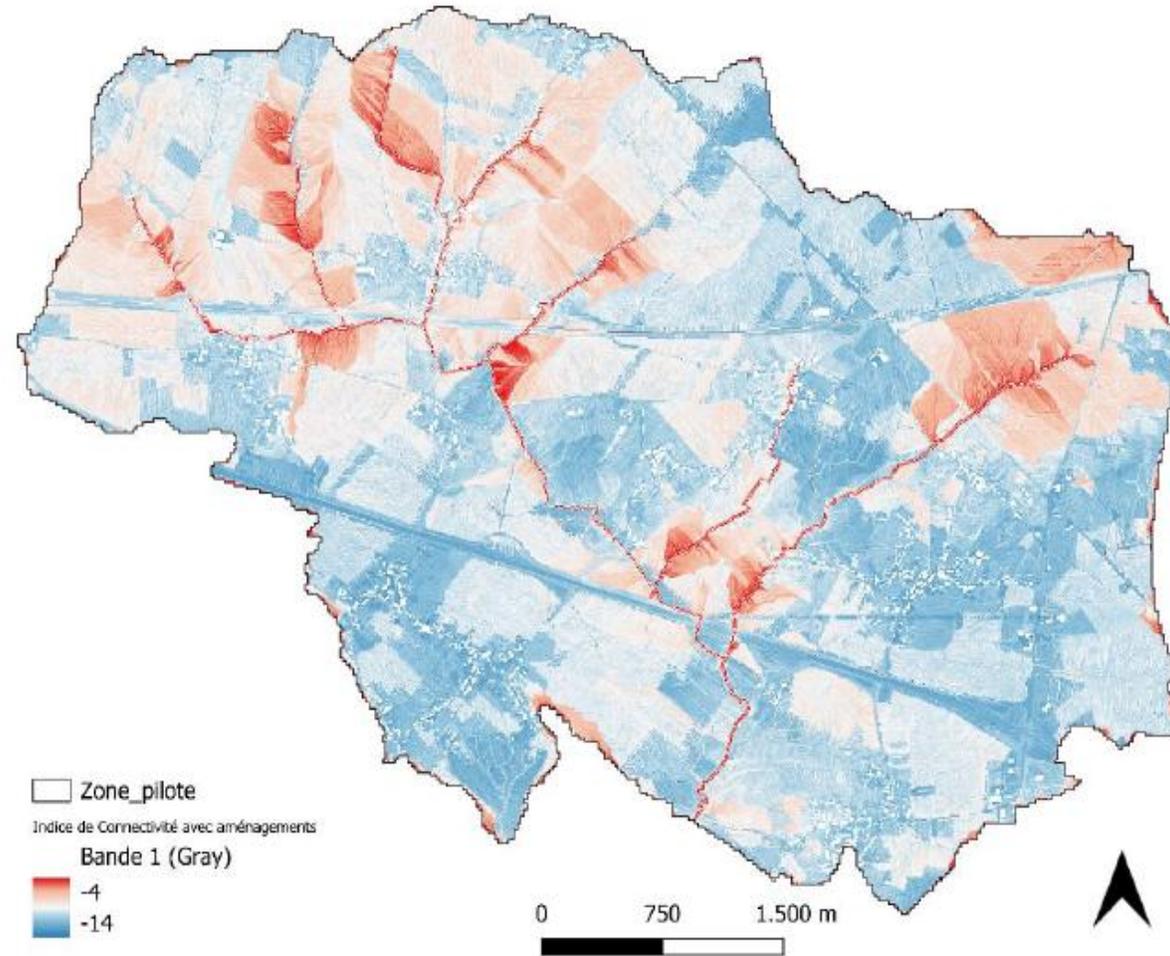
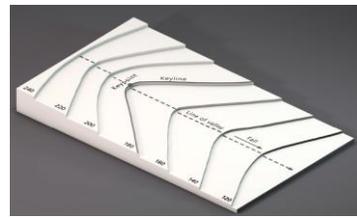
Haies \perp à la pente => travail du sol \perp à la pente
Haies interparcellaires
Haies en bordure de parcelle



Mesure 15 et 16 : plantation de haies et d'alignement d'arbres



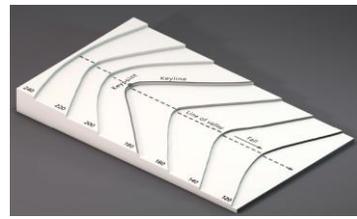
Mesure 14 : Keylines



Source images : Permaterra

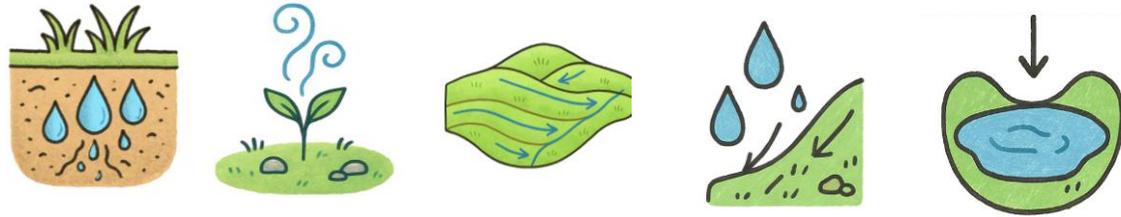


Mesure 14 : Keylines

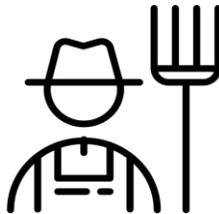


Principe : Redessiner les frontières parcellaires en tenant compte du relief et en visant à redistribuer l'eau sur l'ensemble de la surface pour maximiser son infiltration.

Effets hydrologiques

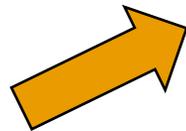
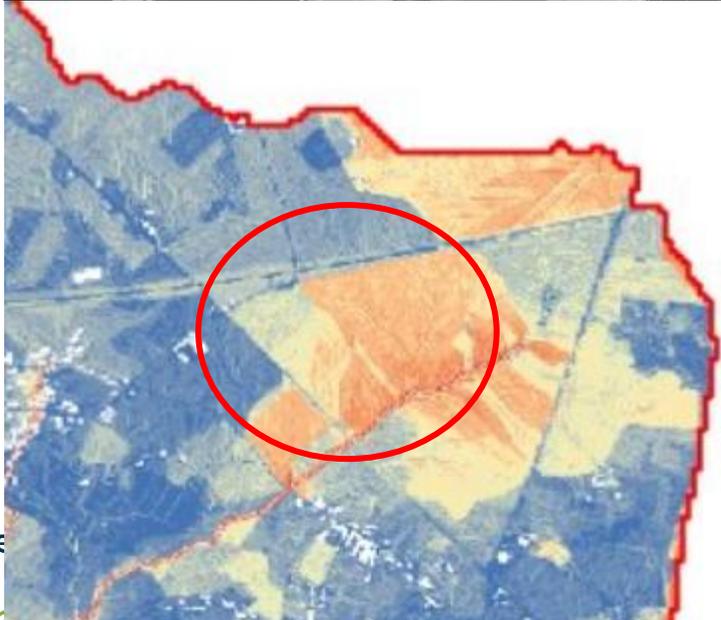
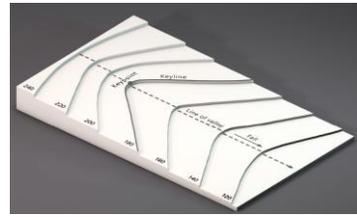


Acteurs :



Critères d'application : croisement de la connectivité hydrologique avec les infrastructures : sélection de zones très connectées hydrologiquement et sans frontières fixes (voiries, rivière, chemins,...) + adaptation du tracé théorique aux réalités de terrain (retour GTL)

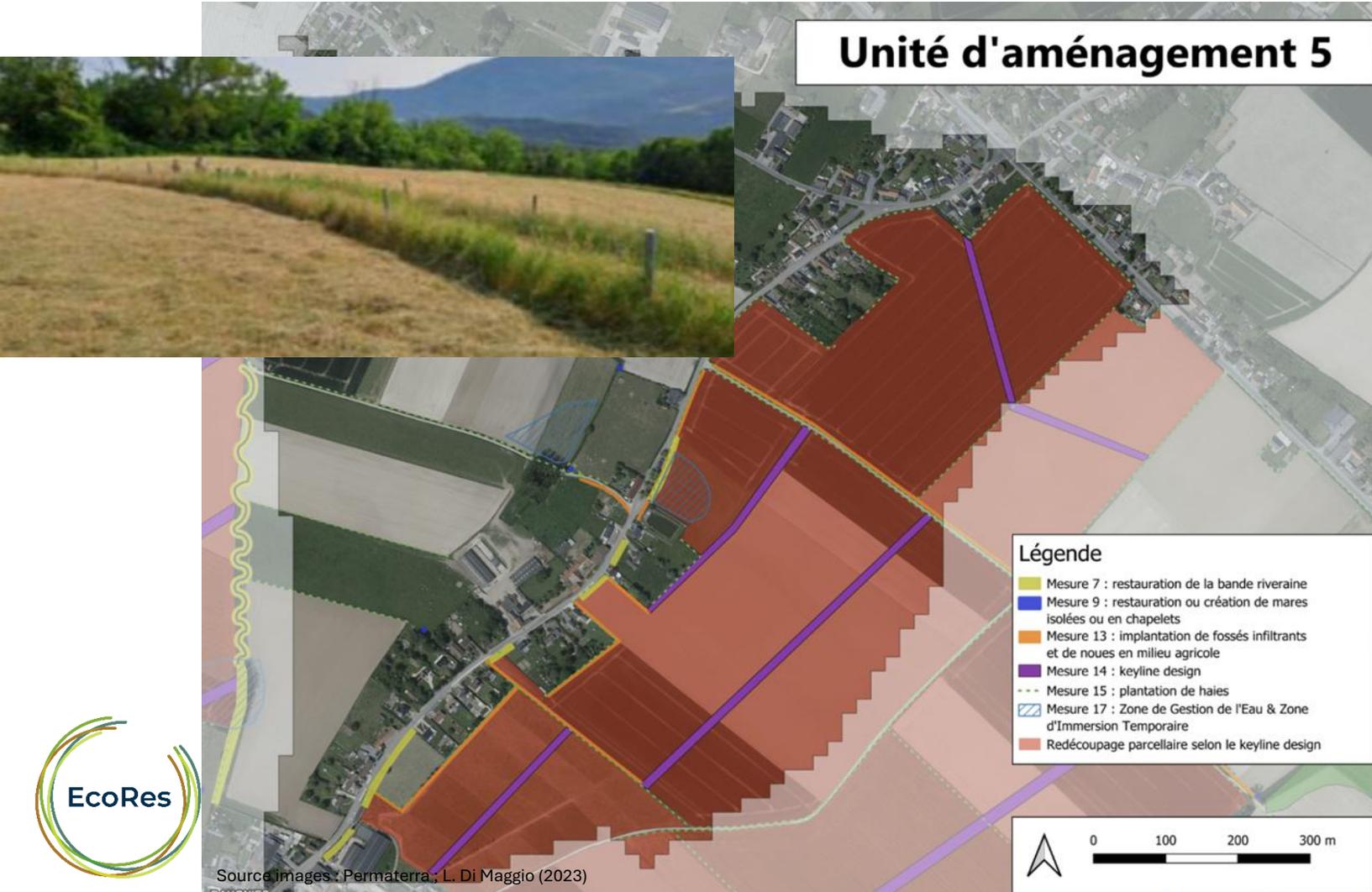
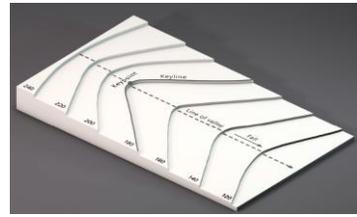
Mesure 14 : zones de keylines



-  Très connecté
-  Peu connecté

Connectivité hydraulique importante
KL "/" courbes de niveaux
Contexte local propice
Version adaptée au travail agricole

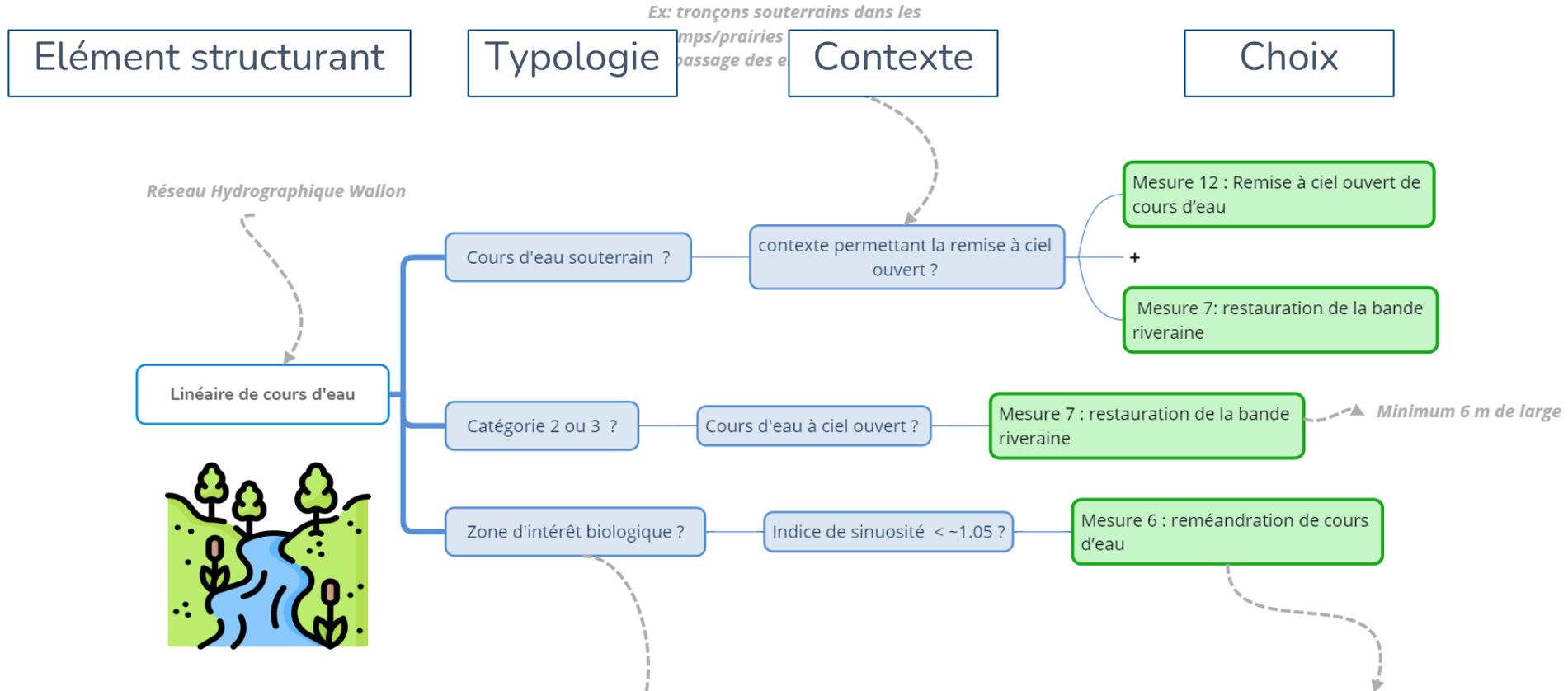
Mesure 14 : zones de keylines



Mesure 6 : Reméandration de cours d'eau

Mesure 7 : Restauration de la bande riveraine

Mesure 12 : Remise à ciel ouvert



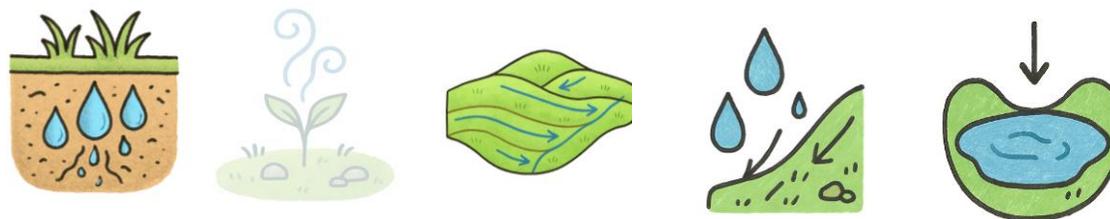
Ex: réserve N2000, espèce d'intérêt observée (ex: chabot), contexte écologique marginal ou sensible

Mesure 6 : Reméandration de cours d'eau

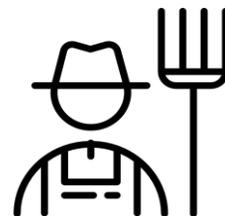


Principe : Restaurer le tracé du cours d'eau en sinuosité

Effet hydrologique :



Acteurs :

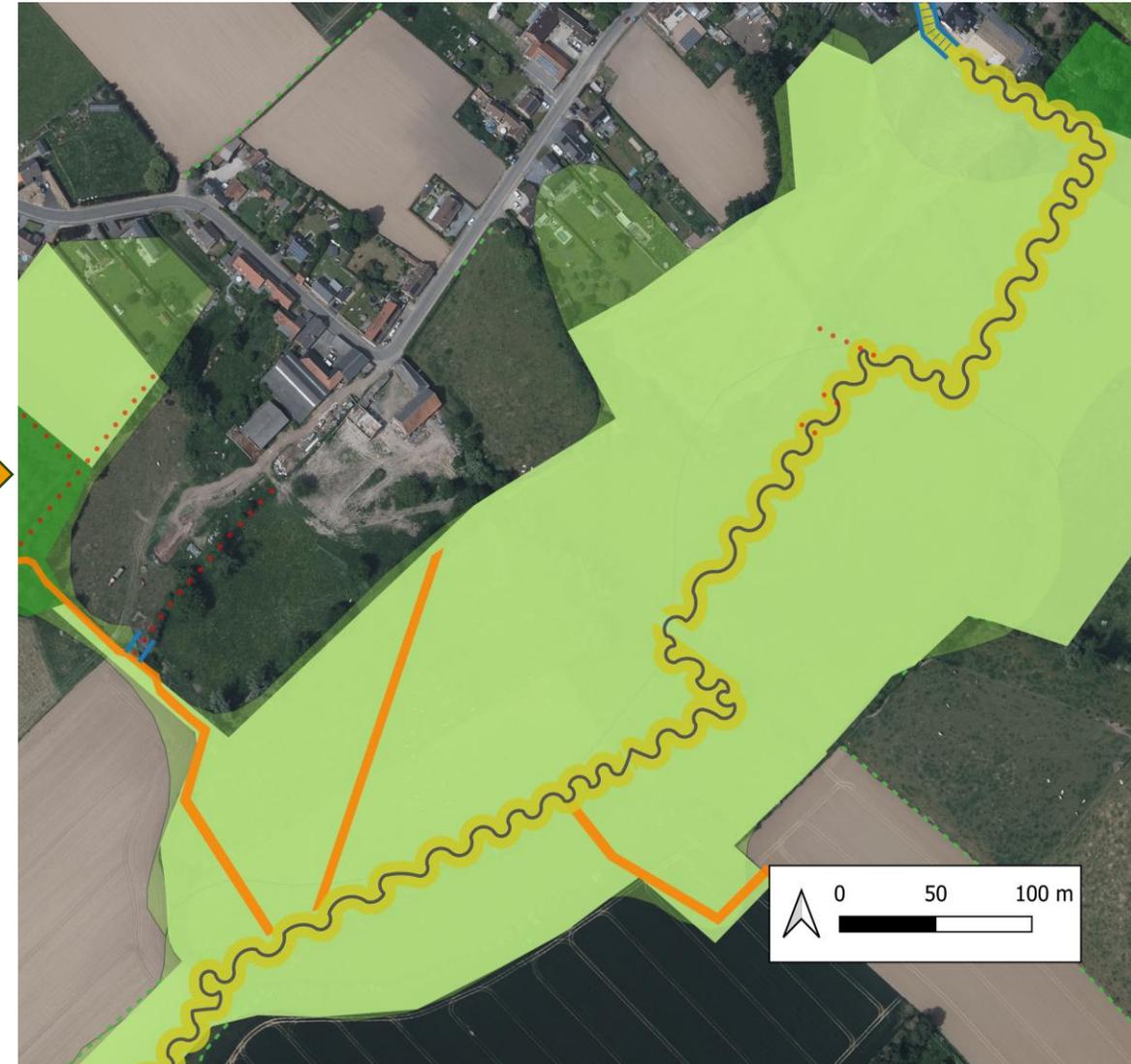


Critères d'application : zone d'intérêt écologique en milieu ouvert, indice de sinuosité $< 1,05$

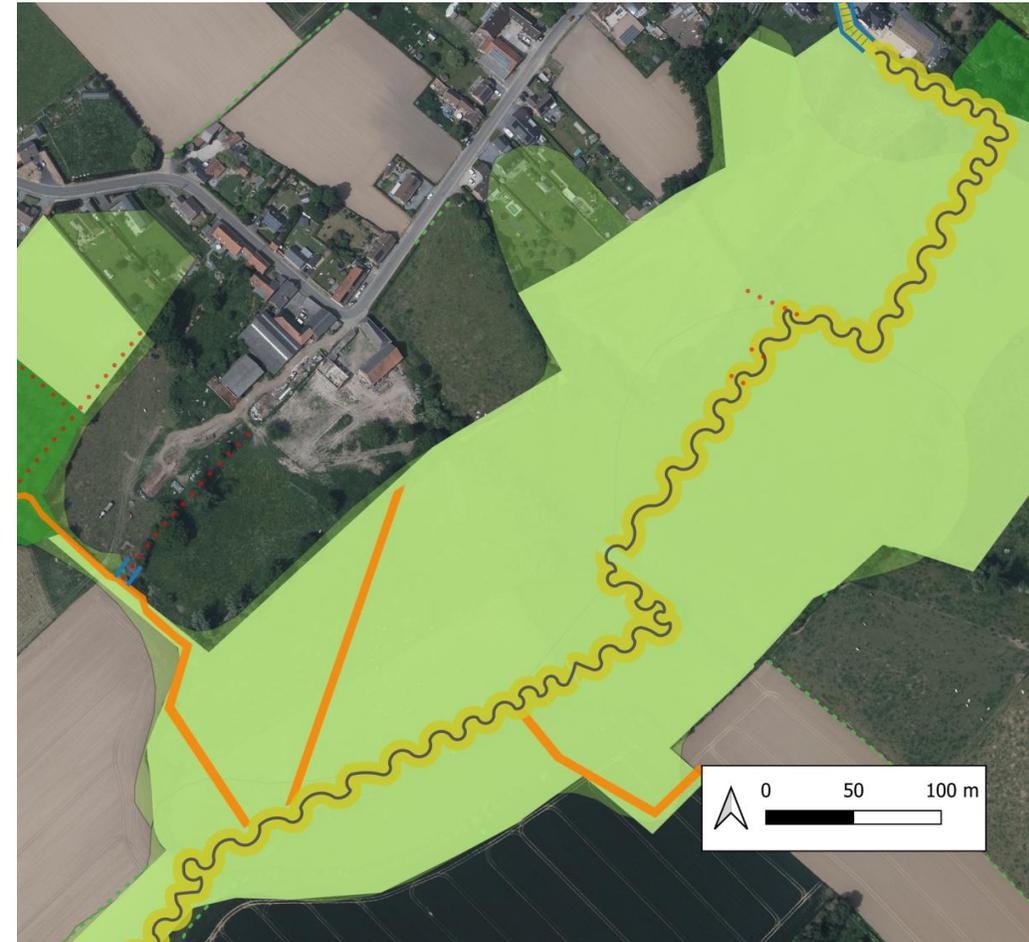
Mesure 6 : Reméandration de cours d'eau



Zone de prairies en contexte écologique marginal
Indice de sinuosité < 1,5



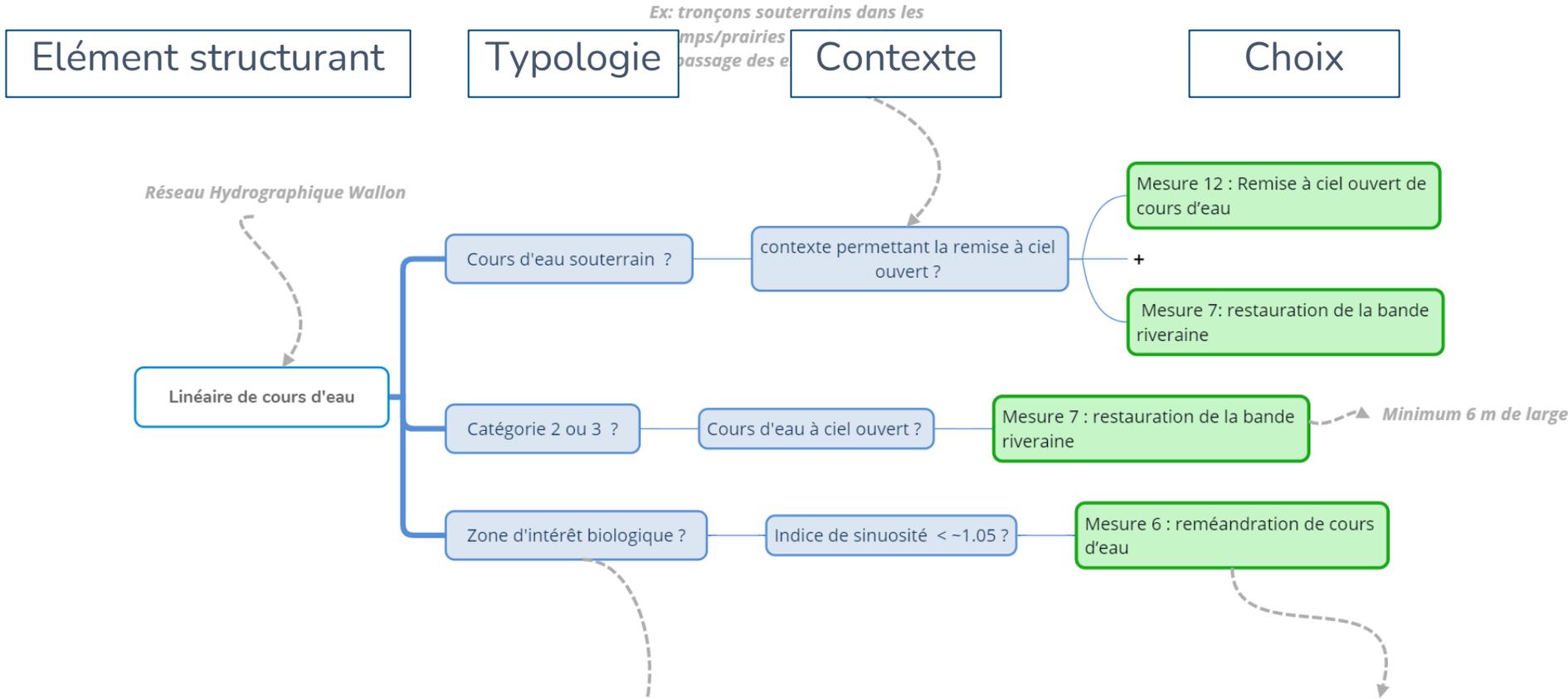
Mesure 6 : Reméandration de cours d'eau



Source images : Reméandration du ruisseau de Marcé © SMVBAR



Mesure 7 : Restauration de la bande riveraine



Ex: réserve N2000, espèce d'intérêt observée (ex: chabot), contexte écologique marginal ou sensible

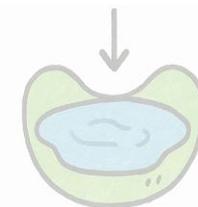
objectif: indice de sinuosité de 1.2 à 1.5 sur les zones reméandrées



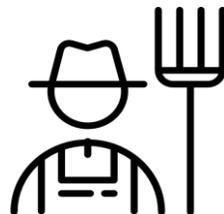
Mesure 7 : Restauration de la bande riveraine

Principe : permettre à la bande riveraine = végétation permanente en bord de CE de se restaurer et renforcer par mise en défens sur 6 m de part et d'autre du cours d'eau

Effets hydrologiques :



Acteurs :



Critères d'application : mise en oeuvre systématique sur les CE de 1ère catégorie (inexistant en zone pilote), 2ème et 3ème sur tronçons à ciel ouvert et ceux remis à ciel ouvert



Source images : flaticon.com ; spw.wallonie.be; wateringue.be; cobamil.ca



Mesure 7 : restauration de la bande riveraine



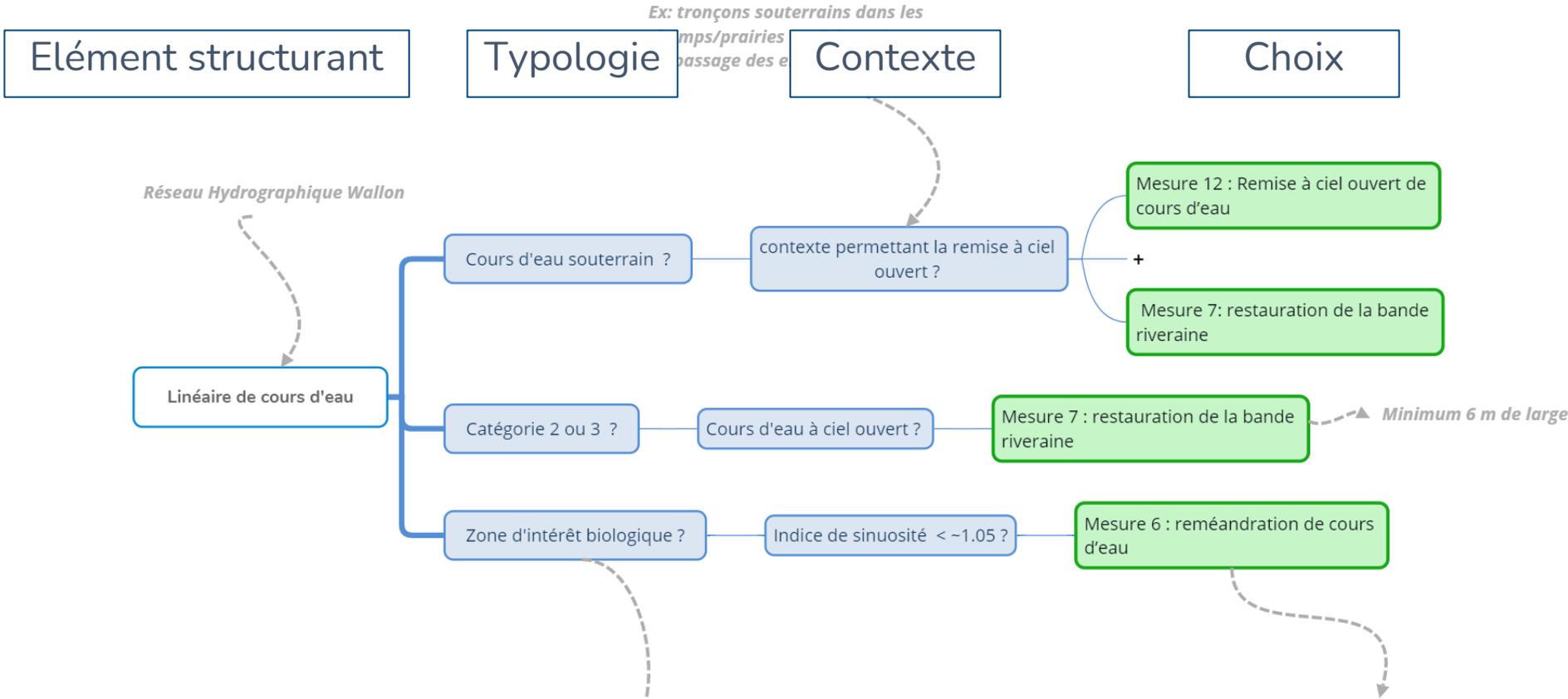
Mesure 7 : restauration de la bande riveraine



Source images : microferme d'Olné



Mesure 12 : Remise à ciel ouvert de cours d'eau



Ex: réserve N2000, espèce d'intérêt observée (ex: chabot), contexte écologique marginal ou sensible

objectif: indice de sinuosité de 1.2 à 1.5 sur les zones reméandrées



Mesure 12 : Remise à ciel ouvert de cours d'eau

Principe : remise à ciel ouvert de tronçons souterrains

Effets hydrologiques :

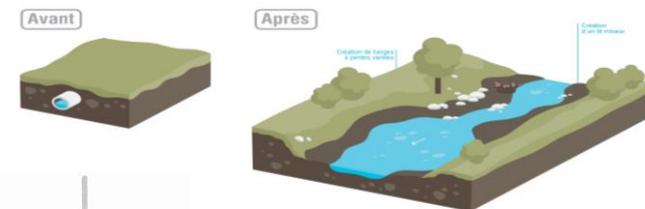


Acteurs :

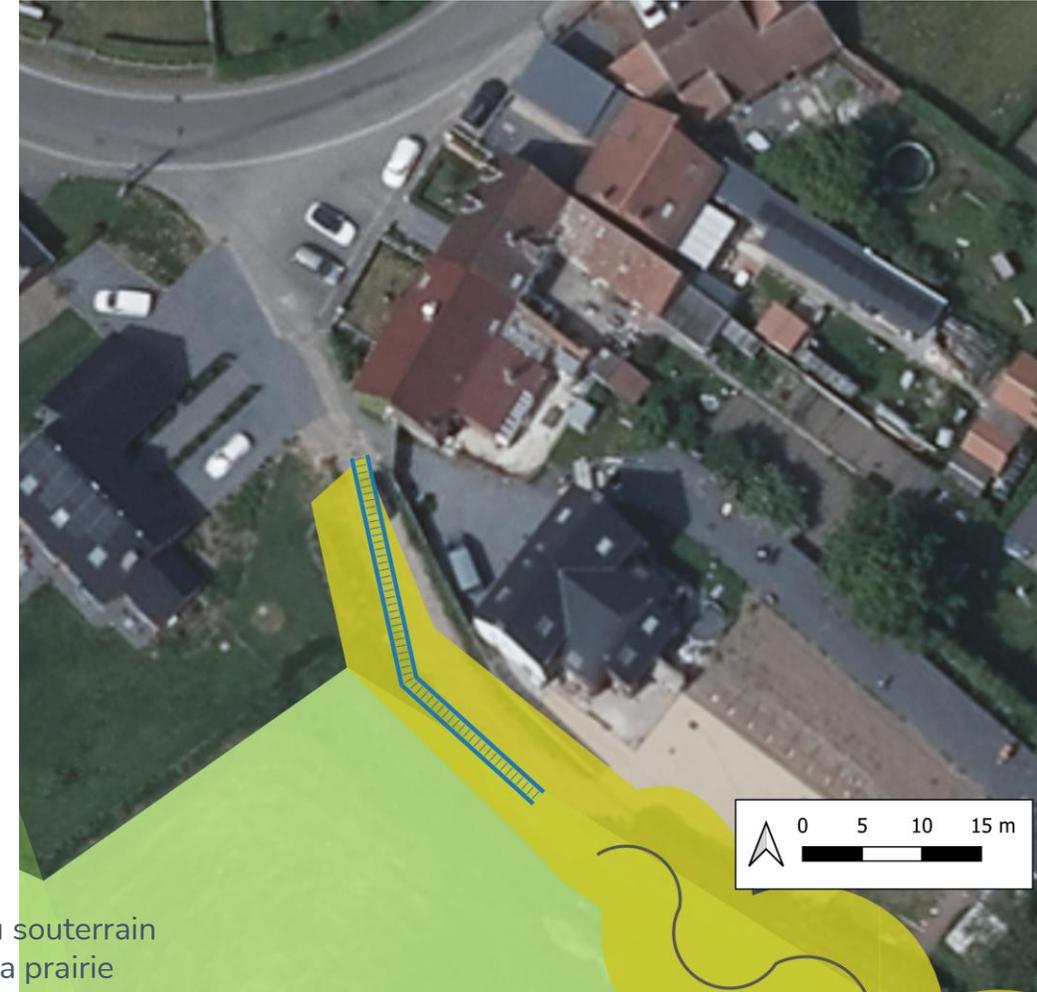


Critères d'application : zones choisies après **visite de terrain**, sur les tronçons de cours d'eau souterrains de qui ne présentent pas d'intérêt pratique (passage) ; rarement proposé en forêt

REMISE À CIEL OUVERT



Mesure 12 : Remise à ciel ouvert de cours d'eau



Portion de cours d'eau souterrain
Maintien de l'accès à la prairie

Mesure 12 : Remise à ciel ouvert de cours d'eau

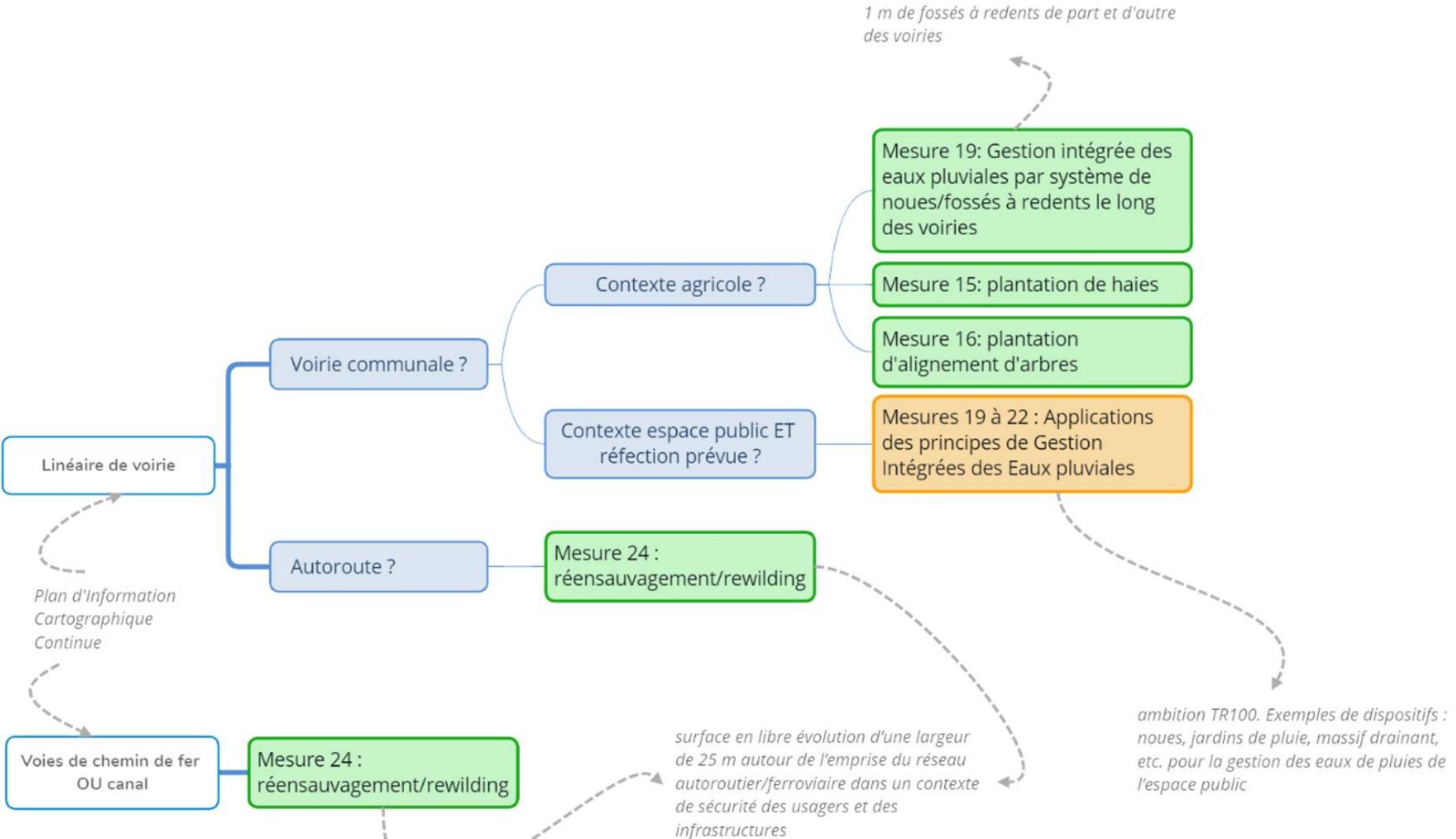


Mesure 12 : Remise à ciel ouvert de cours d'eau





Mesure 24 : Réensauvagement



Source images : flaticon.com

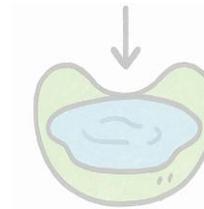
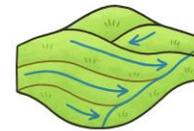




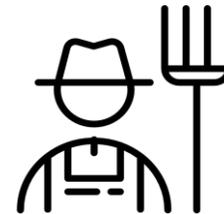
Mesure 24 : Réensauvagement

Principe : créer des zones naturelles tampons, de stockage, riches en biodiversité

Effets hydrologiques :



Acteurs :



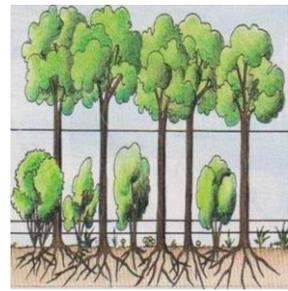
Critères d'application : 25m min de défens le long de l'autoroute, des voies de chemin de fer, du canal (spécifique à la zone d'étude) ; associable à des haies et alignements d'arbres



Mesure 24 : Réensauvagement



Mesure 11 : restauration de forêt humide



cartographie des contextes écologiques marginaux et sensibles

occupation du sol et plan de secteur

Zone alluviale ou humide

sol hydromorphe ?

forêt ?

culture/prairie?

Mesure 11 : restauration de forêt humide

Mesure 8: limitation du drainage

Mesure 10 : restauration de prairie humide

Mesure 8: limitation du drainage

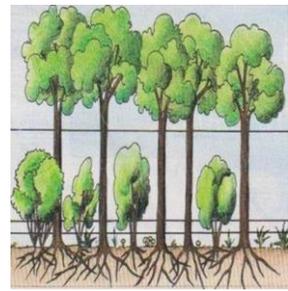
la délimitation des zones tient également compte du cadastre

la délimitation des zones tient également compte du cadastre

occupation du sol et plan de secteur

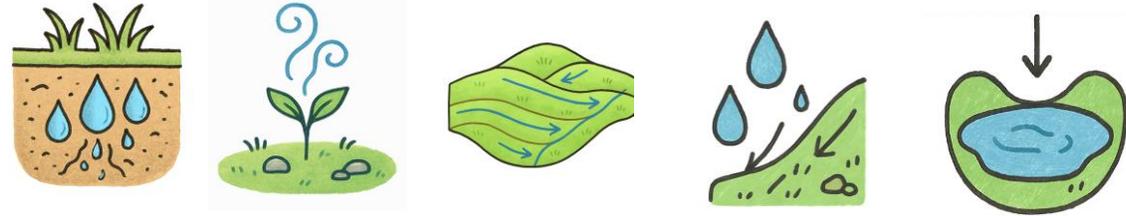


Mesure 11 : restauration de forêt humide

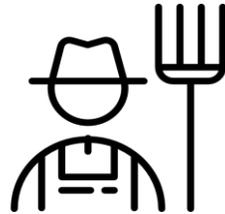


Principe : restaurer les forêts humides, alluviales ou non, pour augmenter la biodiversité et augmenter le stockage en eau des sols

Effets hydrologiques :



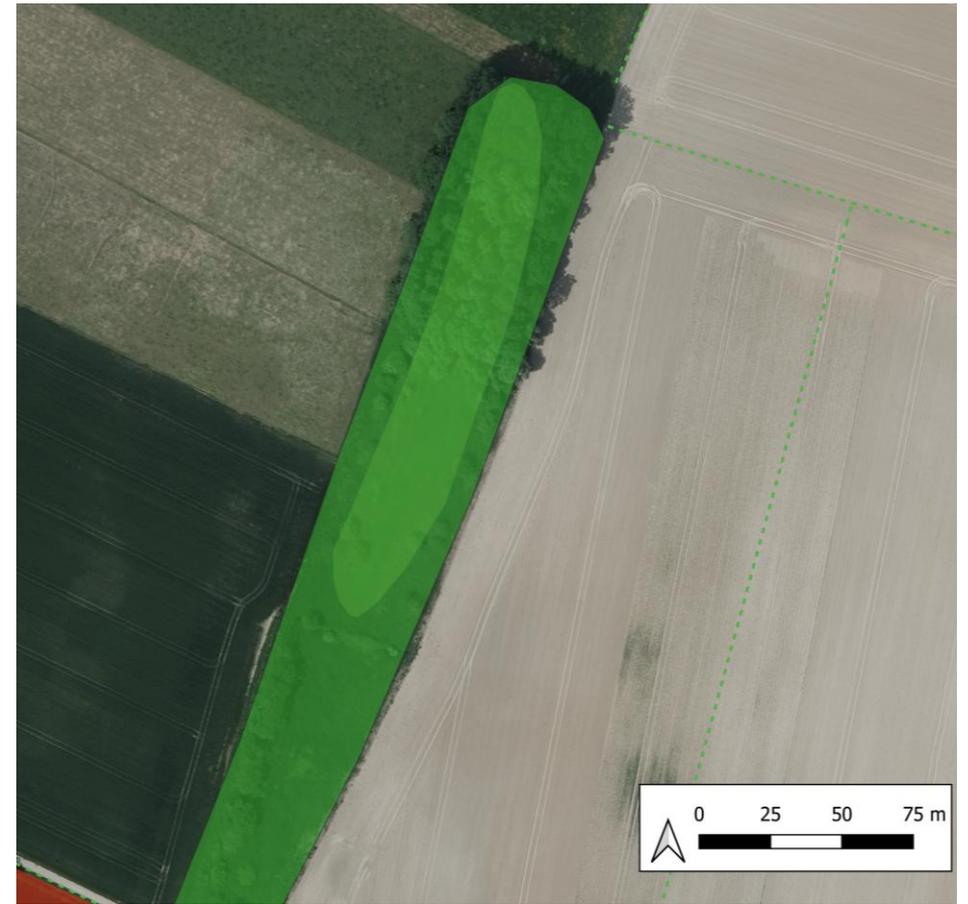
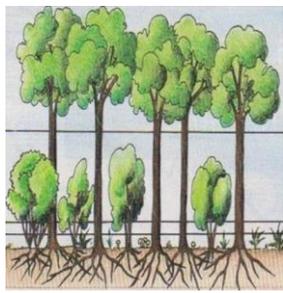
Acteurs :



Critères d'application : contexte écologique marginal ou sensible de sols hydromorphes en zone forestière en occupation et au plan de secteur



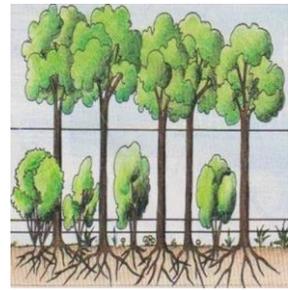
Mesure 11 : restauration de forêt humide



Contexte écologique marginal
Sol hydromorphe
Amont d'une zone de keyline => connexion



Mesure 11 : restauration de forêt humide

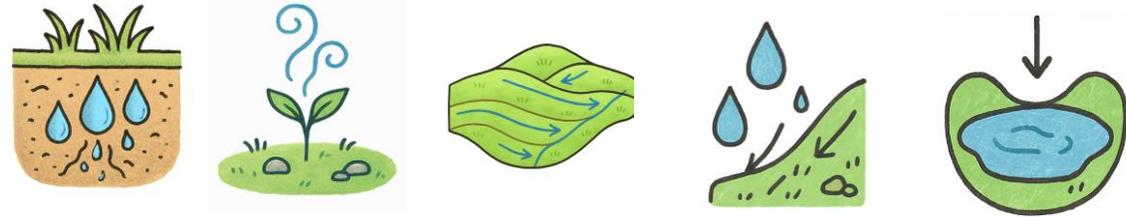


Mesure 10 : restauration de prairie humide

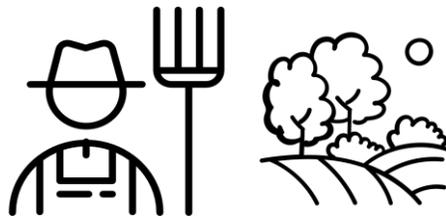


Principe : restaurer les prairies humides, dont alluviales, pour augmenter la biodiversité et augmenter le stockage en eau des sols

Effets hydrologiques :



Acteurs :



Critères d'application : contexte écologique marginal ou sensible de sols hydromorphes en zone prairiale en occupation et au plan de secteur

Mesure 17 : Zone de gestion de l'eau (ZoGE) - Zone d'immersion temporaire (ZIT)

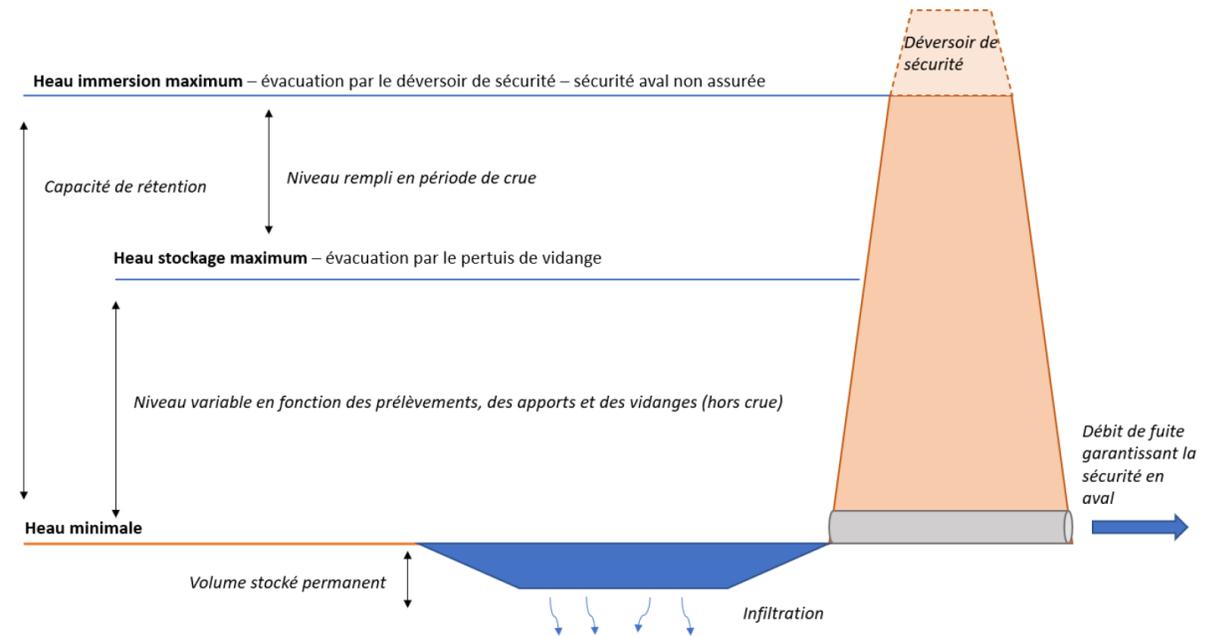
ZOGE = Aménagement de stockage semi-permanent des eaux ruisselées

"Dernier recours" = mesure localisée

Zones propices d'installation :

- Zone sensible en aval
- Topographie naturelle permettant un stockage (cuvette naturelle)
- Zone traversée/bordée par le cours d'eau ou l'axe de ruissellement
- Espace permettant l'implantation d'une digue si nécessaire

Multifonctionnalité

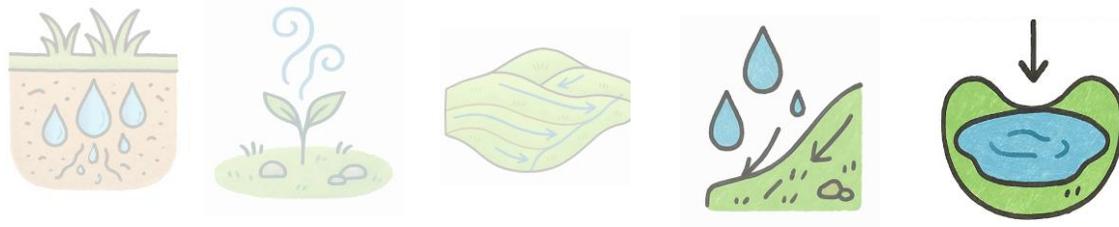


Mesure 17 : Zone de gestion de l'eau (ZoGE) - Zone d'immersion temporaire (ZIT)

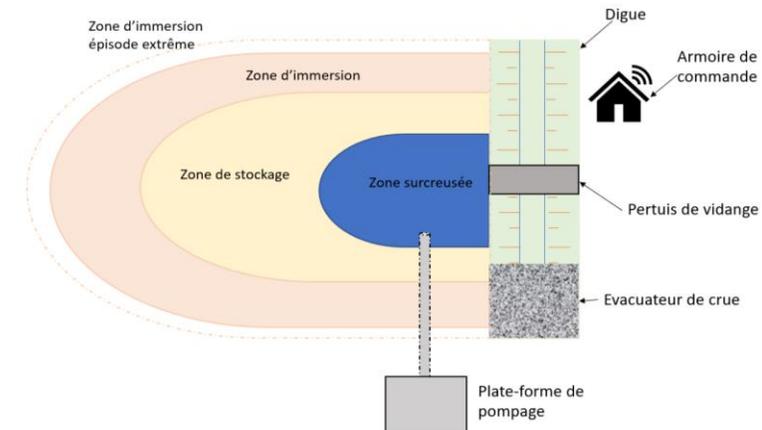


Principe : stocker l'eau temporairement dans le bassin versant à un endroit propice, dans une cuvette naturelle, pour temporiser le volume et diminuer le pic de crue à l'aval

Effets :



Acteurs :



Critères d'application : si les autres dispositifs (noues, keylines, haies \perp pente,...) ne limitent pas suffisamment l'afflux d'eau : zone sensible à l'aval, cuvette naturelle, possibilité de réaliser un merlon/une digue, zone traversée par un axe de ruissellement/à proximité ou sur le tracé d'un cours d'eau

Mesure 17 : Zone de gestion de l'eau (ZoGE) - Zone d'immersion temporaire (ZIT)



Contexte local : zone propice ?
Zone problématique diagnostic PNPE
Aléa d'inondation par débordement + ruissellement
Contexte marginal
Dépression déjà présente => à étudier

Mesure 17 : Zone de gestion de l'eau (ZoGE) - Zone d'immersion temporaire (ZIT)

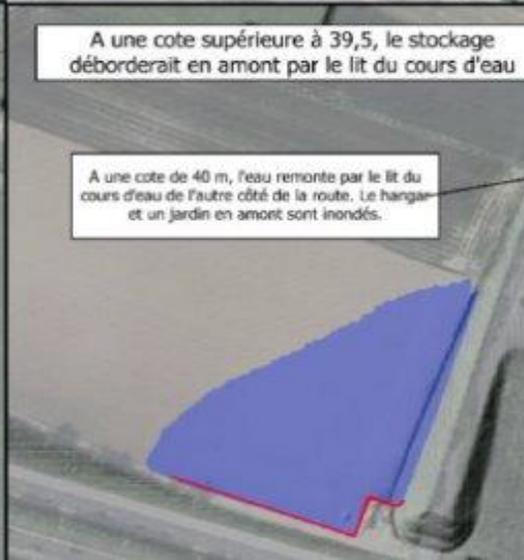
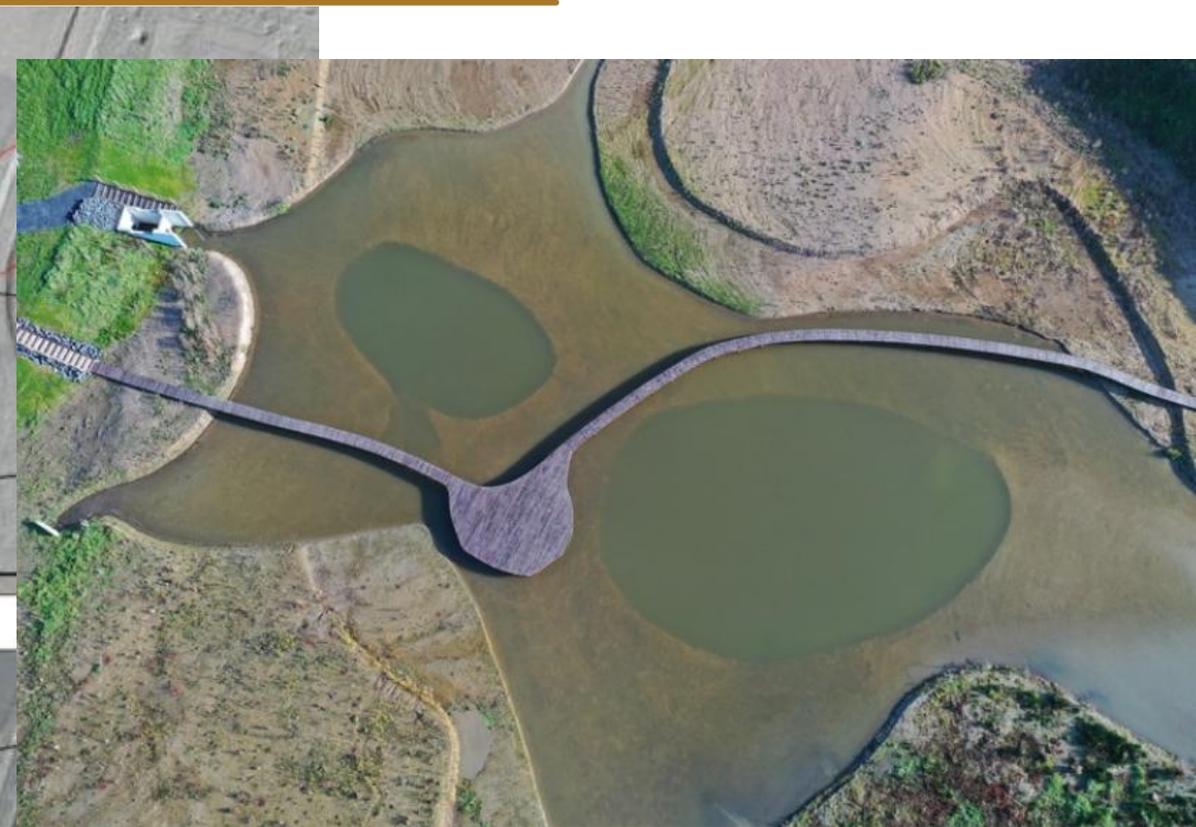
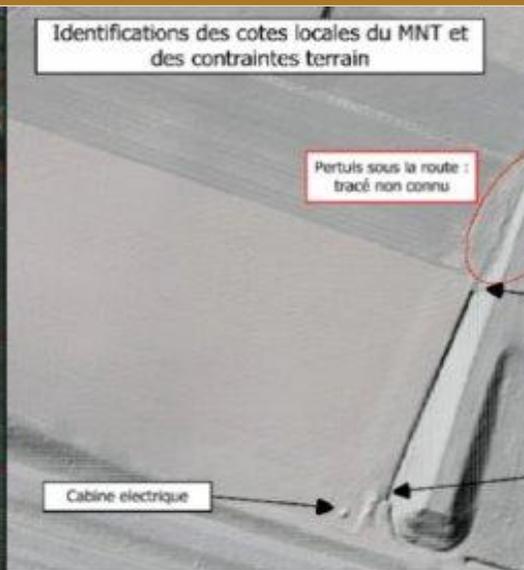


Illustration : Unité d'aménagement 1

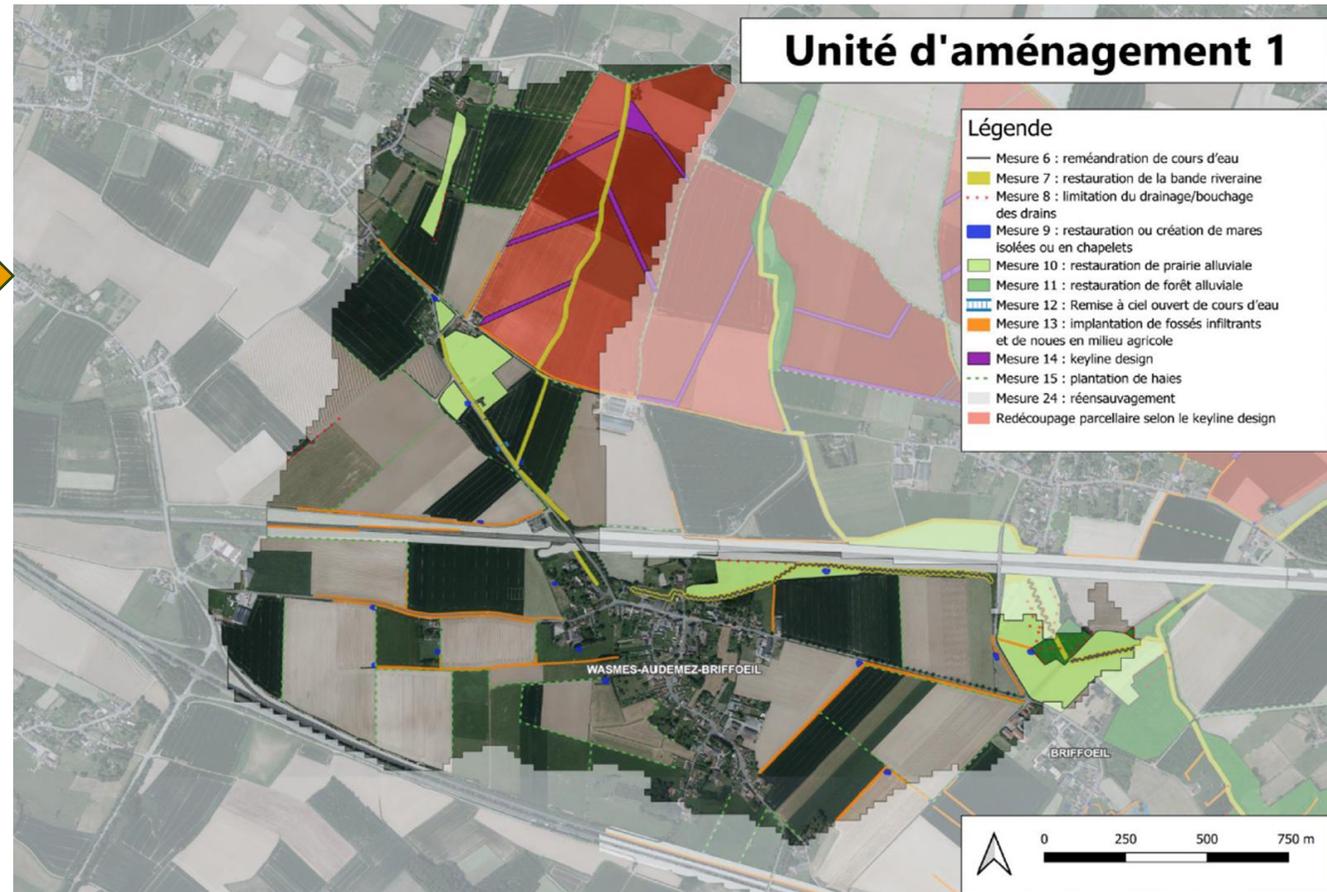
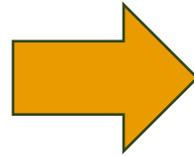
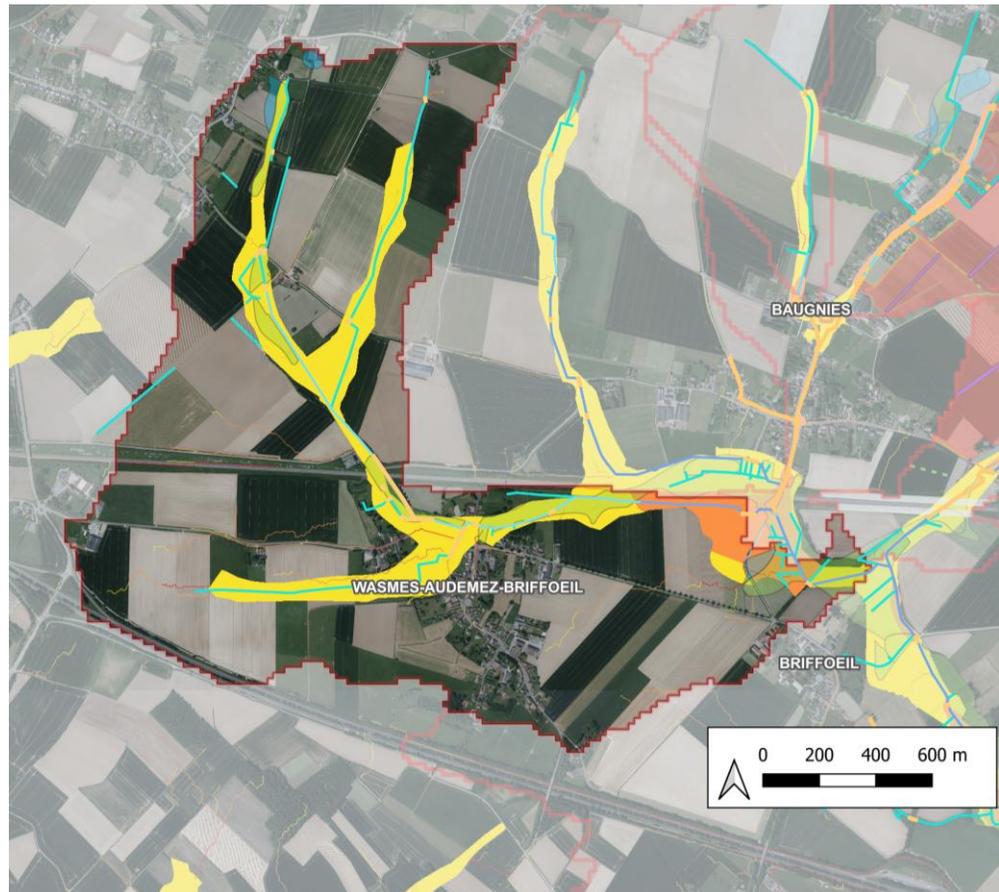
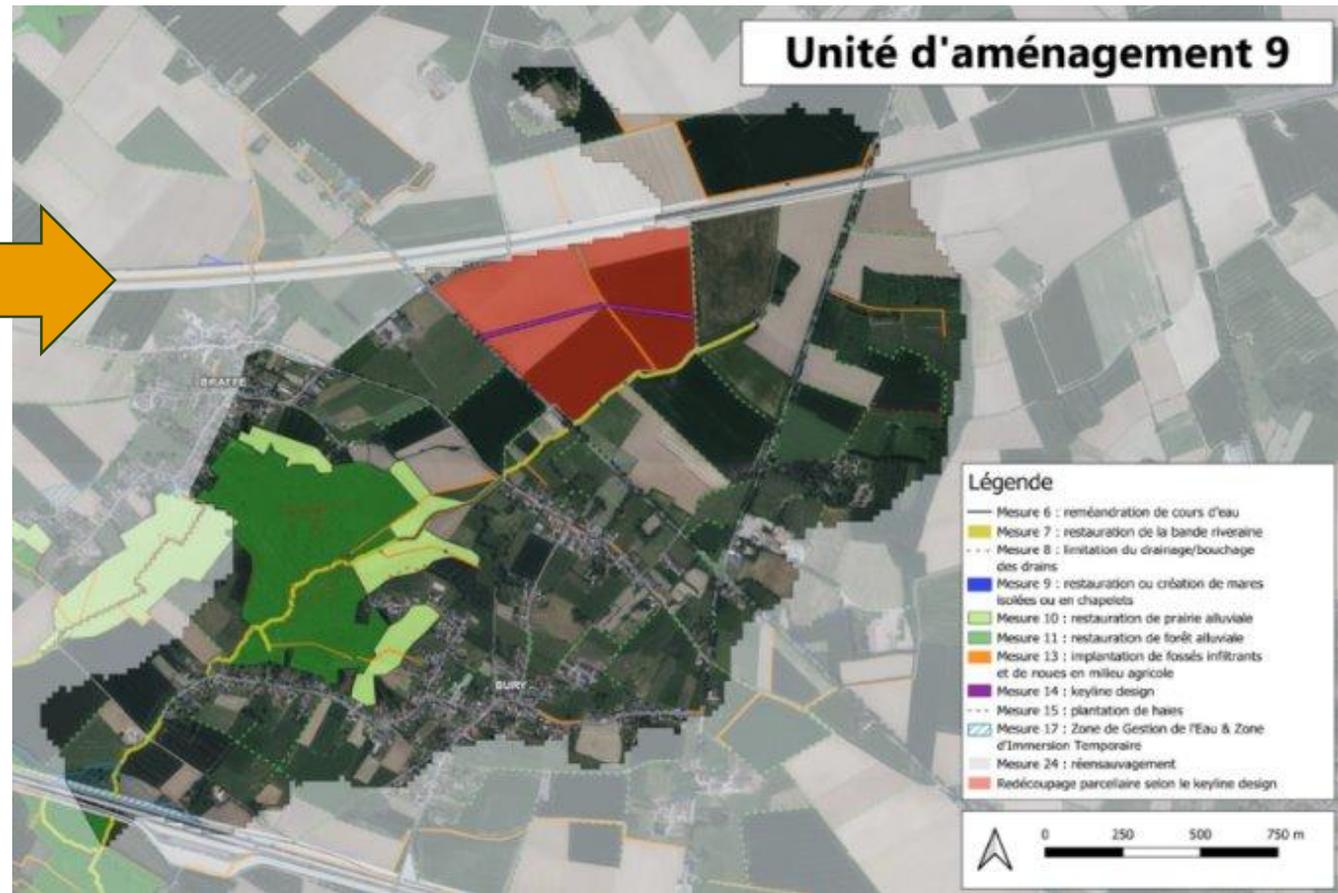
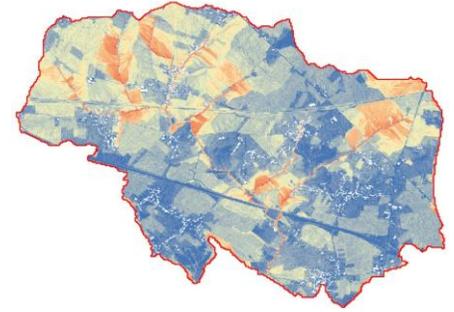


Illustration : Unité d'aménagement 9



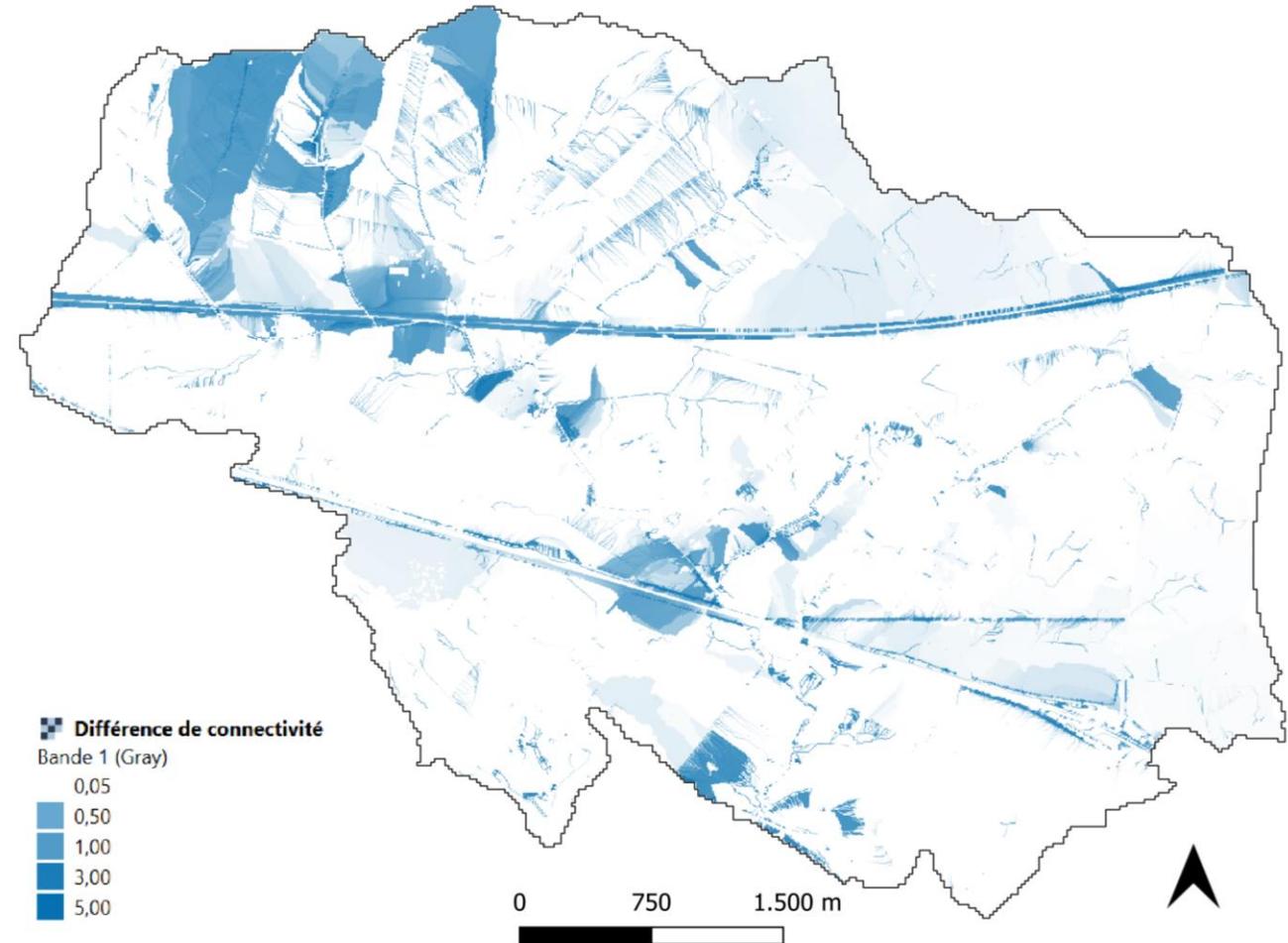
Impact sur la connectivité



Différentiel de connectivité entre la situation existante et projetée

Impact des aménagements proposés marqués : BR, FR, Rewilding, KL, ...

Résultats partiels car absence du plein potentiel des aménagements pris en compte (travail du sol, limites parcellaires actuelles, gestion MO,...)



Conclusion

Repenser son territoire pour l'adapter durablement

- Analyser son territoire : outils innovants
- Les solutions existent (même s'il reste des espaces d'innovation)
- Une logique à adapter à votre territoire, en impliquant les acteurs
- Une aide (majoritairement publique) souvent nécessaire pour la mise en œuvre
 - Les mesures de soutien rétribuent les externalités positives
- Un défi multi-acteur qui bénéficierait à être coordonné et cohérent
 - Agriculteur, aménageurs, monde économique et politique,...
 - La DAFOR a un levier puissant avec l'AFR, une opportunité
- L'adaptation transformationnelle prend du temps...

Il faut s'y mettre dès aujourd'hui!



Merci pour votre attention !

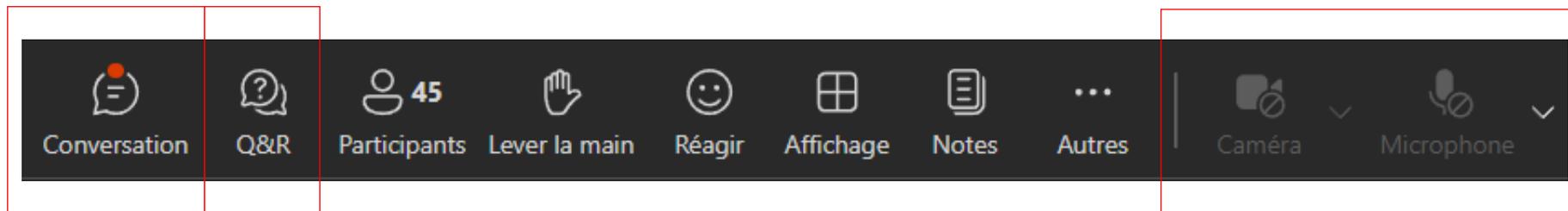
Des questions?

Retrouvez les études [ici](#)



<https://agriculture.wallonie.be/p104>

Le fonctionnement



5. Synthèse des mesures et priorisation multicritère

N°	Mesure	Contribue à la résilience du territoire	Coût	Facilité	Acceptabilité	Temporalité	Priorité GTL	Priorité pour la Zone Pilote (Péruwelz)
15	Plantation de haies	+++	€	Facile	Elevée	Court-Moyen	3	Quick win
13	Implantation de fossés infiltrants et de noues en milieu agricole	++	€	Facile	Elevée	Court	7	Quick win
9	Création ou restauration de mares isolées ou en chapelets	++	€	Facile	Moyenne	Court	2	Quick win
7	Restauration de la bande riveraine	+++	€	Facile	Faible-Moyenne	Court -Moyen	+1-1	Quick win
10	Restauration de prairies alluviales (prairies de fauches inondables)	+++	€	Moyen	Moyenne	Court	+1-1	Quick win
1	Technique culturale de transition de l'agriculture (diminution du travail du sol, éviter le tassement du sol, augmenter le taux de couverture du sol, augmenter le taux de matières organiques du sol, rotation diversifiée, gestion du parcellaire, bandes végétalisées à couverture permanente)	+++	€	Facile-Moyen	Moyenne	Court	6	Prio 1
8	Limitation/diminution du drainage agricole	+++	€	Moyen	Faible	Court	+1-3	Prio 1
16	Plantation d'arbres d'alignement et isolés	++	€	Facile	Elevée		1	Prio 1
12	Remise à ciel ouvert de cours d'eau	++	€€	Difficile	Moyenne	Moyen	6	Prio 1
11	Restauration de forêts alluviales	+++	€	Moyen	Faible	Moyen-Long	-3	Prio 1
25	Une Politique Agricole Commune plus résiliente	impact direct limité, mais facilitateur des autres mesures	Coût relativement faible, à réaliser à divers échelles	Moyen	Elevée	Court-Moyen-Long	Non discuté	Prio 1
26	Pérenniser les aides économiques et primes							
27	Lever les autres freins aux agriculteurs							
28	Soutenir le développement de filières							
29	Reconnaître les biens communs et services écosystémiques							
30	Inciter chaque partie prenante à prendre un rôle à jouer							
31	Assurer une gouvernance soutenante et inclusive							
32	Soutenir la recherche, le développement, les études prospectives							
33	Sensibiliser le grand public							

5. Synthèse des mesures et priorisation multicritère

N°	Mesure	Contribue à la résilience du territoire	Coût	Facilité	Acceptabilité	Temporalité	Priorité GTL	Priorité pour la Zone Pilote (Péruwelz)
19	Implantation de noues, jardins de pluie ou arbres de pluie en milieu urbanisé	+++	€	Moyen	Moyenne			Prio 2
20	Revêtements perméables	++	€€	Facile	Moyenne	Moyen	6	
21	Dispositif d'infiltration par massif stockant et infiltrant	++	€€	Moyen	Moyenne			
22	Dispositifs de stockage/réutilisation des eaux pluviales	+	€€	Moyen	Elevée			
2	Pratiques adaptées pour l'élevage (choix des espèces de cultures fourragères, intégration de prairies temporaires dans la rotation, pâturage tournant dynamique, adapter la conduite du troupeau)	+	€	Moyen	Moyenne	Moyen	0	Prio 2
3	Agroforesterie	++	€€	Difficile	Moyenne	Moyen	0	Prio 2
6	Reméandration de cours d'eau	++	€€€	Moyen	Moyenne	Court	6	Prio 2
14	Keyline design	++	€	Difficile	Faible	Court	+1-4	Prio 2
4	Pratiques sylvicoles : limitation du tassement du sol	+	€€	Moyen	Moyenne	Moyen-Long	0	Prio 2
24	Réensauvagement / rewilding	+++	€	Moyen	Faible	Moyen-Long	+1-5	Prio 2
17	Zones de Gestion de l'Eau (ZOGÉ) & Zone d'Immersion Temporaire (ZIT)	+	€€€	Moyen-Difficile	Faible	Moyen	+1-2	Non Prio
23	Reboisement ou plantation de forêts	+++	€€	Moyen	Moyenne	Moyen-Long	0	Non Prio
5	Pratiques sylvicoles douces	+	€	Moyen	Moyenne	Long	0	Non Prio
18	Construction de retenues collinaires	+	€€€	Moyen - Difficile	Faible	Court	0	Non Prio